41e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 12 20 MARS 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.	ETRANGER	Édition complète . . . . 20 fr. 50
	Édition partielle	12 fr.		Édition partielle . . . . 14 fr. 50

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Étranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Bulletin d'Ecriture Sainte. — I. Le problème de la composition de l'Evangile selon S. Matthieu, 177. 1° Les données de la Tradition : Papias, 178 ; les témoignages alexandrins ; S. Irénée, 180 ; témoignages du IVe siècle et d'époque postérieure, 181. Conclusion, 182. — II. Comptes rendus bibliographiques : Mgr Gramatica, *Bibliorum Sacrorum nova Editio*, 182 ; Crampon, *La Sainte Bible* ; Fillion, *Les Saints Evangiles* ; Nicaise et Gevelle, *L'Histoire Sainte commentée*, 183 ; Commerçon, *L'Evangile du Catéchiste* ; *Les Peuples anciens de l'Orient* ; Sottas et Drioton, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes* ; Orfali, *Capharnaüm*, 184 ; Pérennès, *Les Psaumes dans la liturgie romaine*, 185 ; Geslin, *L'Epître aux Romains* ; Pailler, *S. Joseph*, 186. — III. Principaux articles de Revues publiés au cours de l'année 1923 sur des questions bibliques, 186. — IV. Ouvrages récemment parus, 189.

Liturgie. — Consultations diverses, 189.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Dom Bastien, H. Cousin, P. Coulet, 191 ; abbé Moreux, Duplessy, Lorton, 192.

PRÉDICATION

Cinq instructions pour une Retraite aux Mères chrétiennes. — III. La femme et la religion, 145. — IV. Les relations, 147.

Instructions sur la Sainte Eucharistie. — VII. Pourquoi le pain ? Pourquoi le vin ? 149.

Les Dominicales d'un petit Doyen. — XXI. *Dim. de la Passion :* Les qualités de la confession, 153.

Mon petit mot du Dimanche. — XX. *Dimanche des Rameaux :* Le devoir pascal, 154.

Conférences pour le Carême sur l'exil de Dieu. — VI. Les raisons morales de l'athéisme, 154.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.
2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation*.

PETIT COURRIER

Q. — L'instituteur peut-il s'opposer à ce qu'un enfant de chœur quitte l'école pour venir à un enterrement ou à une cérémonie quelconque ? N'a-t-on pas légiféré dernièrement sur ce sujet ?

R. — Voyez notre *Jurisprudence* du 18 mai 1922, p. 96, et du 22 février 1923, p. 136. Nous ne connaissons pas de document plus récent.

Q. — Vous avez jadis parlé d'une Histoire de l'affaire Dreyfus ; je n'arrive pas à la retrouver...

R. — Edité en 1911, épuisé dès 1914, le *Précis de l'affaire Dreyfus*, par Henri Dutrait-Crozon, vient de paraître en édition définitive, in-8, 25 f., Nouvelle Libr. Nationale, 3, place du Panthéon, Paris 5e.

Q. — Chez qui pourrais-je trouver deux drames de M. le chanoine Barbier, *L'Enfant Prodigue*, en 4 actes, et *Le Ravin* ?

R. — Moutier, éditeur, 2, rue de la Lionne, à Orléans : *L'Enfant Prodigue*, 2 f. 50 ; *Le Ravin*, 2 f.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer une méthode de solfège pour le plain chant, à prix modéré ?

R. — *Solfège populaire avec et sans signes rythmiques*, par un Directeur de Maîtrise, in-18 de 120 p., 2 f. 70, chez Biton, à St-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) ; — au Bureau Grégorien, 22, rue du Lycée, à Grenoble, *Notions de chant grégorien*, 4 pages, 1 f. 80 la douz. ; deux tableaux muraux à 2 f. 75 net chacun, *La notation grégorienne* et *Solfège élémentaire* ; — à la libr. Le Goaziou, à Quimper (Finistère), *Notions élém. de chant grégorien*, 20 p., franco 0 f. 40

Vous pourrez aborder ensuite Dom David, *Mé-*

thode pratique de chant grégorien, 2e édit., 7 f., et R. Moissenet, *La Polyphonie sacrée, Petit Précis sur l'exécution du chant polyphonique*, 1 f. 50, tous deux chez Janin, 3, chemin des Chassagnes, à Oullins (Rhône).

Q. — Où trouver un recueil contenant compliments et discours de circonstance pour fêtes et réceptions de personnalités civiles et surtout religieuses ?

R. — Voir ce que nous avons dit, p. 30 (en bas de la 2e col.), du recueil de l'abbé Médérik, et autres recueils (Lavagane, Hortense Barrau, etc.) à la libr. Haton. — En fait de recueil laïc, voir Dunois, *Le Secrétaire des compliments*, 4 f., Paris, Garnier.

Q. — L'*Ami* pourrait-il indiquer quelques Compagnies sérieuses où l'on pourrait s'assurer contre les accidents des domestiques et des employés d'église ?

R. — L'Abeille, 57, rue Taitbout ; la Providence, 56, rue de la Victoire ; l'Urbaine et la Seine, 39, rue Le Peletier ; la Union et le Phénix espagnol, 59, rue de l'Arcade ; la Zurich, 9, rue Pillet-Will (toutes à Paris) ; etc., etc.

M. l'abbé Szymbor, recteur de la Mission Polonaise catholique en France, vient d'éditer un opuscule qui rendra service à nombre de prêtres : *Confesseur Polonais*, ou *Méthode permettant à tout prêtre parlant français de confesser des Polonais sans savoir leur langue*, 1 fr. 25 (franco 1 fr. 40), chez Oscar Masson, libraire à Cambrai.

— Le *Divus Thomas* reparaîtra le 15 mai par un n° spécial consacré au centenaire de S. Thomas ; et à partir du 1er janvier prochain il paraîtra tous les trois mois. Le prix de l'abonnement global pour ces deux années 1924 et 25, en dehors de l'Italie, est de 5 fr. *or*. Ecrire à la Direction du *Divus Thomas*, Collegio Alberoni, Piacenza (Italia).

— Machines à relier (p. 42) : « Je suis très content de la *Religo* (dont l'inventeur est un prêtre). Je m'en sers depuis deux ans. Coûte environ 180 fr. Pour tous renseignements, s'adresser aux Etablissements H. Morin, 11, rue Dulong, Paris 17e. » — Un autre lecteur recommande la relieuse *Mèredieu* n° 2, cataloguée 250 f. Chez Macabet frères, imprimeurs-éditeurs, à Vaison (Vaucluse).

— P. 30, Sœurs servantes de prêtres : On pourrait écrire à la Supérieure des Sœurs de Sainte-Croix de Chavanod (Hte-Savoie).

— P. 50 : *La Franc-Maçonnerie démasquée*, organe de l'Association antimaçonnique de France, sous la direction de l'abbé J. Tourmentin, se publie 121 bis, rue de Grenelle, Paris 7e ; 6 f. par an, Etranger 7 f. — A la même adresse : *Répertoire maçonnique* et son supplément (36.000 noms), édit. 1911, 7 f. 50, franco 9 f. 55.

— Les dévots de S. Jude (*Ami*, p. 174) aimeront à connaître : *S. Jude, le Patron des causes désespérées*, sa vie et son martyre, ses reliques et son culte dans l'insigne basilique St-Sernin, à Toulouse ; broch. in-32 de 92 p., franco 1 f. 25, au bureau de la *Semaine catholique*, 3, rue du Taur, à Toulouse.

En vente à nos Bureaux

Pour votre Confession. Examen de conscience à l'usage des enfants de la Communion solennelle, suivi d'un Chemin de Croix. 48 p. in-32, *franco* 0 f. 25 ; les dix, 2 f. 15 ; les 50, 9 f. 90 ; le cent, 19 f. 55.

Chemin de la Croix pour le Vendredi Saint, suivi d'Actes pour la communion des petits enfants, par M. le chanoine Dormoy. Brochure in-12 de 23 pages, *franco* 0 f. 25.

Le Chemin de Croix à Jérusalem, par un Pèlerin. Brochure in-12 de 72 pages, *franco* 0 f. 60.

La Souffrance chrétienne *(Chemin de la Croix)*, par Ebed-Miryam. Brochure de 35 pages, *franco* 0 f. 30.

Le Paradis sur terre est épuisé.

Achèterais souscript. du **Dict. Apol.** d'Alès (compte ou non) S'adress. **Régie de Publicité**, 15, rue Vivienne, PARIS 2e.

POUR LE VIN DE MESSE
s'adresser R. C. Largentière 1.699
aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
CH. LORIN R. C. Chartres 63
ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, rue de Vaugirard, à PARIS
Références de 1er ordre. Maquettes et devis sur demande

HORLOGERIE - PENDULERIE
— BIJOUTERIE — ORFÈVRERIE —
ALLIANCE HORLOGERE R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue Fco sur demande Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

Une Bibliothèque pour 11 francs
Les Quatre Evangiles et les Actes des Apôtres, broché 2,50 franco ; relié 3,00 franco.
Les Epîtres de Saint Paul, traduction et notes du R. P. Lemonnyer, 2,80 franco.
L'Imitation de Jésus-Christ, broché 1,70 fco ; relié 2,40 fco.
Jésus dans l'Evangile par Mgr Landrieux, 3,00 franco.
Le Chrétien, homme d'action, par Albert Mahaut, 1,75 fco.
PUBLICATIONS NOTRE-DAME DU ROC
53, rue Thiers, MARSEILLE. R. C. Marseille 40.910

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES Ancienne Maison Chambon-Durand
Georges RONAT, successeur, Route de Paris, CHALETTE (Loiret)

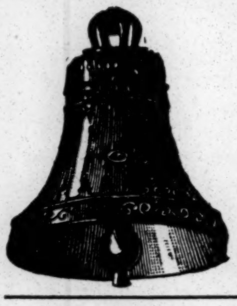

Maison fondée en 1860 R. C. Montargis 3.310
Bourdons, carillons, montures en tous genres, coussinets tourillons de tous systèmes. — Fournitures d'accessoires. — Sonnerie automatique par l'électricité. — Restauration de cloches fêlées, par le procédé **Chambon,** 10 ans de garantie, accords et tons très exacts. — Métaux de 1er choix. — Livraison rapide. — Références de tout 1er ordre. — Prix modérés.

VINS DE MESSE
— BANYULS DOUX & GRENACHE SEC —
vinifiés selon les décrets liturgiques
Roussillon et Vin blanc de table
Hré-P. SOULIER, à Collioure (Pyrénées-Orles) R. C. Céret 686
avec les meilleures références ecclésiastiques
Prix-ct franco. — Echantillons contre 2 fr. en t. poste

R. C Paris, 53.319.
CONSTIPATION
Guérie par la
Poudre Laxative de Vichy
du Dr L. SOULIGOUX
Très agréable. — Effet certain.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Pharmacies.*

VITRAUX D'ART Charles CHAMPIGNEULLE, *96, rue Notre-Dame des Champs,* à PARIS R. C. Seine 87.228
Maison fondée à Metz en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à Besançon, se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets. Médailles, etc. — Prix avantageux. R. C. Besançon 1.552

41e ANNEE (5e SÉRIE) N° 12 20 MARS 1924

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Écriture Sainte

SOMMAIRE

I. Le problème de la composition de l'Evangile selon S. Matthieu. — 1° Les données de la Tradition.
II. Comptes rendus bibliographiques. — Mgr Gramatica, *Bibliorum Sacrorum nova Editio* ; — Crampon, *La Sainte Bible* ; — Fillion, *Les Saints Evangiles* ; — Nicaise et Gevelle, *L'Histoire Sainte commentée* ; — Commerçon, *L'Evangile du Catéchiste* ; — *Les Peuples anciens de l'Orient* ; — Sottas et Drioton, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes* ; — Orfali, *Capharnaüm* ; — Pérennès, *Les Psaumes dans la liturgie romaine* ; — Geslin, *L'Epître aux Romains* ; — Pailler, *S. Joseph*.
III. Principaux articles de Revues publiés au cours de l'année 1923.
IV. Ouvrages récemment parus.

§ 1er. — *Le problème de la composition de l'Evangile selon S. Matthieu*

Au cours de l'année 1923, le R. P. Lagrange a publié son commentaire sur l'Evangile selon S. Matthieu [1]. Il a ainsi couronné, et de la manière la plus heureuse, son œuvre sur les Synoptiques commencée avec le commentaire sur S. Marc paru en 1911 et dont une seconde édition a déjà été nécessaire. Presque en même temps, nous recevions une nouvelle édition du livre de M. Levesque, *Nos quatre Evangiles*, et aussi, bien qu'elle ait paru en 1921, la 3e édition considérablement augmentée et améliorée de la *Synopse* de M. le Chanoine Camerlynck, professeur au Grand Séminaire de Bruges [2]. Les noms de ces trois auteurs suffisent à eux seuls à recommander leurs ouvrages, tant pour l'étendue et la solidité de l'information que pour le souci d'apporter aux problèmes les plus délicats une solution susceptible de concilier les conclusions certaines de la Critique avec les données de la tradition et les directives de la Sainte Eglise en matière scripturaire. Plutôt que de faire de ces trois livres un simple compte rendu, il nous a paru plus avantageux pour la généralité de nos lecteurs de nous en inspirer pour montrer comment se pose à l'heure actuelle le problème de la composition de l'évangile selon S. Matthieu. Nous avons déjà abordé ce sujet en 1913, p. 33-45, mais nous l'avons à peine effleuré. En le reprenant de nouveau aujourd'hui, sous ses divers aspects, nous voudrions mettre en lumière auprès de nos confrères la parfaite solidité scientifique de la solution communément reçue chez les catholiques.

* * *

Si nous désirons savoir par qui, pour qui et comment fut composé notre premier évangile, nous devons écouter tout d'abord la voix de la tradition et recevoir d'elle, pour les examiner avec soin, les témoignages les plus anciens qui nous soient parvenus sur ce sujet. Il est bon toutefois de le remarquer : au moment où se produisent ces premiers témoignages traditionnels, attribuant explicitement le premier évangile à l'apôtre S. Matthieu, nous constatons deux faits importants qu'il ne faut pas perdre de vue, tant ils sont de nature à bien mettre en relief la valeur de ces témoignages. Le premier, c'est que cet Evangile était alors très connu, très répandu et fort goûté, et cela non pas seulement dans les milieux hiérosolymitains, mais encore dans les milieux romains (Epître de S. Clément, XIII, 2, vers 95) et dans les milieux grecs (Epîtres de S. Ignace d'Antioche, *passim*), bien que pour ces contrées Marc et Luc aient écrit chacun un évangile. Le second, c'est que les Pères et les Ecrivains ecclésiastiques qui attribuent à Matthieu notre premier évangile, donnent cette attribution comme un fait connu et accepté de tous, dont il n'est pas nécessaire de fournir la preuve, parce qu'il n'est contesté par personne.

[1] *Evangile selon S. Matthieu*. Un vol. in-8 de CLXXXVIII-559 p., 45 f. Paris, Gabalda, 1923. — L'Introduction comprend cinq chapitres dont les titres sont : les textes anciens concernant le premier évangile ; le plan et l'esprit du premier évangile, ses destinataires : rapports entre S. Matthieu et S. Marc : vue d'ensemble, langue, citations de l'A. T., unité organique du premier évangile ; le témoignage doctrinal et historique du premier évangile ; la Vulgate du premier évangile. — Le texte sacré est expliqué dans un commentaire de plus de cinq cents pages d'une grande richesse d'information, d'allure plutôt scientifique et apologétique, visant, pour les réfuter, la plupart des théories des critiques indépendants. On peut évidemment discuter telle ou telle explication ou interprétation ; le P. Lagrange serait le premier à comprendre qu'on use vis-à-vis de son propre commentaire des libertés dont il use lui-même vis-à-vis de ses prédécesseurs. Mais on ne saurait nier que son travail ne constitue ce que la science catholique a produit de mieux sur le premier évangile. Exégètes et théologiens ne manqueront pas de s'en inspirer.

[2] Au cours de l'année 1923 a paru la 3e édition de Levesque, *Nos quatre Evangiles, leur composition et leur position respective*, suivie d'une étude sur quelques procédés littéraires de S. Matthieu. Nous avons rendu compte de la 1re édition dans l'*Ami* du 16 octobre 1919, p. 1144-1149. Nos lecteurs voudront bien se reporter à ce compte rendu. Nous nous contenterons de signaler aujourd'hui ce qu'il y a de nouveau dans cette troisième édition : l'auteur a d'abord ajouté un second appendice pour répondre aux objections principales qui ont été faites à sa thèse ; il a aussi ajouté le plan d'une Synopse évangélique, pour permettre aux lecteurs d'en attendre plus patiemment la réalisation complète.

Evangeliorum secundum Matthæum, Marcum et Lucam Synopsis juxta Vulgatam editionem, cum introductione de Quæstione synoptica et appendice de harmonia quatuor Evangeliorum, auctore A. Camerlynck. Editio tertia auctior et emendatior. Un vol. in-8 de LXXXVIII-206 p., 12 f. Bruges, Beyaert, 1921.

Voyons maintenant ce que savaient les Pères et les Ecrivains ecclésiastiques sur l'Evangile de S. Matthieu.

1. — Le premier témoignage que nous trouvons sur notre route est celui de **Papias.** Il a été conservé dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (liv. III, chap. XXXIX, 16 : *P. G.* XX, 300). En voici la teneur : « Quant à Matthieu, il a mis en ordre les discours de Jésus en langue hébraïque et chacun les a traduits comme il pouvait [1]. »

Dans ce passage Papias donne son appréciation personnelle sur l'Evangile de S. Matthieu. Bien que ses opinions millénaristes le fassent traiter par Eusèbe « d'esprit fort médiocre, » nous ne devons pas oublier qu'Irénée fait de lui un disciple de S. Jean, apôtre et évangéliste, et un familier de Polycarpe. Né aux environs de l'an 70, il écrivit cinq livres d'*Explications des sentences du Seigneur*. Il fait allusion dans cet ouvrage au fait que des personnes ressuscitées par Jésus vivaient encore au temps d'Hadrien (117-138). C'est là une indication précieuse pour dater son œuvre, et sans aller jusqu'à placer son activité littéraire dans la plus extrême vieillesse en la rapportant avec Harnack et bon nombre d'autres critiques à l'année 140 ou même à des années postérieures, on demeure, semble-t-il, dans de sages limites en se contentant de l'époque imposée par le règne d'Hadrien sans en attendre nécessairement la fin. On peut donc fixer l'activité littéraire de Papias vers 120-125 [2]. Ce passage de Papias étant extrait des *Explications des sentences du Seigneur* remonte ainsi, par le fait même, vraisemblablement au premier quart du second siècle. N'est-ce pas déjà en souligner l'extrême importance ?

Il s'agit maintenant d'en dégager le sens exact et de donner ici l'interprétation qui semble la meilleure, sans nous arrêter à faire l'historique des variations de la critique sur l'exégèse de ce texte, somme toute assez difficile.

Pour en saisir parfaitement le sens, il faut, pour ce texte comme pour tout autre, ne pas le considérer isolément, comme on le fait trop souvent, mais le replacer dans son cadre. Ce texte se trouve dans un passage de l'*Histoire ecclésiastique* où l'évêque de Césarée a le souci de grouper les avis de la tradition au sujet de Marc qui a écrit l'Evangile et au sujet de Matthieu. Cette juxtaposition des deux noms dans un contexte où est examinée l'œuvre littéraire attribuée à chacun d'eux, montre déjà qu'il s'agit bien, dans la pensée d'Eusèbe comme dans celle de Papias, des écrits connus de tous alors sous le nom d'Evangiles de Marc et de Matthieu, et non d'une forme plus ou moins hypothétique et soi-disant primitive ou de l'évangile de Marc ou de l'évangile de Matthieu. Pour l'évangile de S. Marc, l'opinion donnée par Papias est celle du Presbytre qu'il consultait si volontiers ;

[1] Grapin traduit : « Matthieu réunit les sentences (de Jésus) en langue hébraïque et chacun les traduisit comme il put. » (T. I, p. 361).

[2] Cf. Lagrange, *S. Matthieu*, p. XVI. — Camerlynck (*Synopsis*, p. XII) se prononce pour 130-150.

pour l'évangile de S. Matthieu, Papias donne au contraire sa propre opinion. Et cette opinion c'est que les discours de Jésus ont été mis en ordre par S. Matthieu [1]. Si l'on rapproche ce qu'il dit de Matthieu de ce qu'il dit de Marc, on voit tout de suite très clairement où il veut en venir : il oppose la belle ordonnance des discours de Jésus en S. Matthieu au manque d'ordre apparent qu'il y a dans le second évangile, car S. Marc n'ayant ni entendu ni accompagné le Sauveur, n'a pu écrire que selon ses souvenirs. Ces discours du Maître, au contraire, ont été groupés dans S. Matthieu. Ils ont été rapportés en langue hébraïque, i. e. en langue araméenne, dialecte usité depuis la captivité et dont se servit le Christ lui-même, et chacun les traduisait comme il pouvait, c'est-à-dire de son mieux, ainsi que le donne à entendre un texte égyptien analogue de l'an 55 av. J.-C. cité par Zahn [2]. Donc, de même que Papias avait écrit cinq livres pour expliquer les sentences du Seigneur, il est à présumer que d'autres aussi avant lui se sont attachés à traduire, pour les expliquer, les discours de Jésus contenus dans l'œuvre de S. Matthieu écrite toute entière, comme les discours eux-mêmes, en araméen. Il est certain en tout cas que Papias n'eût pas parlé, comme il le fait, de ces multiples traductions en les limitant à un objet si précis s'il avait eu en vue notre Matthieu canonique, ce texte grec que nous possédons présentement et dont nous nous servons. Mais bien que n'envisageant dans l'évangile de Matthieu que les discours, par le fait même qu'il fait remarquer que ces discours ont été rédigés en hébreu, il se trouve à être du même coup le plus ancien écrivain qui dépose en faveur de la rédaction par S. Matthieu d'un évangile araméen.

De plus, il est aujourd'hui couramment admis qu'en parlant comme il l'a fait, Papias n'a pas eu l'intention de donner le titre d'un ouvrage soi-disant primitif que Matthieu n'aurait composé qu'avec des discours et qui, par la suite ayant servi de source à notre premier évangile rédigé par quelque inconnu, aurait fait attribuer à tort cette œuvre soi-disant anonyme à l'apôtre Matthieu. Cette théorie, inaugurée autrefois par Schleiermacher, est de nos jours à peu près complètement abandonnée. Meyer est l'un des rares qui lui soit demeuré fidèle [3]. En 1907, M. Loisy avait déjà écrit dans *Les Evangiles synoptiques :* « On admet maintenant que dans la pensée de Papias et même

[1] Papias pour désigner les discours du Seigneur se sert du terme λόγια. Ce terme λόγια, diminutif de λόγος, signifie chez les classiques « réponse d'oracle, prédiction » Il a ce sens chez Hérodote, Thucydide, Euripide (cf. Bailly, *Dict. grec-français*). Il indique dans les LXX, chez Philon et dans le N. T. (Rom. III, 2 ; Héb. V, 12) les oracles divins. Il désigne donc ici par analogie les paroles de Jésus, aussi autorisées pour un chrétien que pouvaient l'être les oracles les plus fameux de l'Ancienne Alliance. (Lagrange, *op. laud.*, p. XVII ; du même, *Comment. sur S. Luc*, p. LXXXI) En se servant de cette expression, Papias n'a donc pas voulu désigner autre chose que les discours de Jésus tels qu'ils étaient rapportés dans S. Matthieu. La suite du texte confirme d'ailleurs de tous points cette interprétation. Ces discours ont été par lui mis en ordre, car il faut lire avec les meilleurs manuscrits συνετάξατο, et non συνεγράψατο.

[2] Cf. *Einleitung in das N. T.*, II, p. 271 (3e édit.).

[3] Cf. *Ursprung und Anfänge des Christenthums*, t. I, p. 246.

de ses répondants, elle (la notice sur Matth.) concerne notre premier évangile (p. 27)... En disant que Matthieu, dont le livre consiste en discours bien plus qu'en récits, a écrit en hébreu « les sentences du Seigneur, » on a voulu signifier simplement que l'apôtre, auteur du premier évangile, avait composé dans sa langue maternelle *son livre tout entier*... L'idée d'un recueil de sentences qui aurait été rédigé d'abord en hébreu ou en araméen par l'apôtre Matthieu, et qui, une fois traduit en grec, serait entré avec des modifications plus ou moins importantes dans la rédaction de l'évangile, *n'est qu'une hypothèse critique,* avantageuse pour la solution du problème synoptique, mais qui ne devrait pas s'autoriser de Jean l'Ancien et de Papias » (p. 28). En 1911, Schmidtke n'a pas cru à son tour devoir tenir un autre langage : « Sauf quelques peu nombreuses exceptions, dit-il, on est revenu de *cette étrange opinion* que Papias parle... d'une œuvre précanonique de Matthieu, et l'on entend la notice avec raison comme Irénée... et Eusèbe de Césarée de notre premier évangile [1]. »

Papias vise donc, de l'aveu même de Critiques dont le témoignage certes ne saurait être suspect, notre premier évangile sous sa forme originale araméenne, et dans cet évangile il considère surtout les discours, qu'il trouve, et avec raison, bien mieux ordonnés que ne le sont ceux du second.

Certains prétendent pourtant que Papias s'est trompé et, tout en convenant avec nous et comme nous qu'il a eu l'intention de parler de l'original araméen de S. Matthieu, ils affirment qu'il a pris pour cet original un apocryphe, l'évangile des Nazaréens ; son témoignage ne serait donc pas recevable.

Que faut-il penser de cette prétendue confusion ?

Cet évangile des Nazaréens ou des Hébreux [2] a été connu et cité dans l'antiquité par de nombreux Pères ou Ecrivains ecclésiastiques depuis Clément d'Alexandrie jusqu'à S. Jérôme. L'attitude de la critique à son égard a été assez variable. A certaines heures on lui a accordé un très grand crédit au point de voir en lui soit l'original, soit une source de Matthieu et de Luc, et d'émettre l'hypothèse qu'il avait été écrit au nom des Apôtres et traduit en grec par S. Matthieu ; à d'autres moments, au contraire, on l'a traité avec le plus grand dédain. Aujourd'hui, Schmidtke et Waitz [3] voudraient s'autoriser de son existence pour en faire l'évangile hébreu qu'aurait connu Papias. Sans entrer dans tout le dédale des discussions de critique littéraire où nous entraînerait la réfutation approfondie de cette thèse (qui ne serait d'ailleurs pas à sa place dans ce périodique), contentons-nous de signaler ici les points qu'une critique sérieuse, basée sur l'examen des textes, doit considérer comme acquis.

1° L'évangile araméen que lisaient les Nazaréens de Bérée est vraisemblablement le même que l'évangile selon les Hébreux dont parlent S. Epiphane, Eusèbe et S. Jérôme. Cet évangile était complet, c'est-à-dire qu'il contenait les généalogies ; il avait un caractère judéo-chrétien nettement accusé, donnait à Jacques la première place, multipliait les allusions à l'A. T. et avait une tendance très antipharisaïque. Il doit être distingué de l'évangile ébionite d'Epiphane qui est, par contre, vraisemblablement le même que l'évangile des Douze apôtres dont parle Origène.

2° Un examen minutieux des extraits que nous possédons de cet évangile des Nazaréens, fait sans parti pris, ne permet pas de le considérer comme ayant pu être l'original araméen de S. Matthieu. S'il n'a vu le jour qu'au plus tôt aux environs de l'an 100 (c'est l'avis du P. Lagrange), ou même entre 65 et 100 (comme le veut Harnack), on peut vraiment se demander si, vu le milieu spécial très fermé dans lequel il a pris naissance et a été en usage, il est jamais parvenu à la connaissance de Papias, évêque d'Hiérapolis en Phrygie. Il ne faut donc pas conclure à la légère, de la confusion que firent Epiphane et S. Jérôme de cet apocryphe avec notre Matthieu canonique, à une confusion identique faite par Papias. — Et encore, nous sommes-nous placé jusqu'ici dans l'hypothèse la plus favorable pour cet apocryphe, dans celle où l'évangile des Nazaréens remonterait à une haute antiquité. Mais il s'en faut de beaucoup que tous acceptent pour lui une date aussi reculée, et si cet évangile n'a été écrit (comme le prétend Zahn) qu'après 135 ou même vers 150, la possibilité de sa connaissance par Papias, vers 125, devient tout à fait inexistante et dès lors la supposition d'une confusion n'a même plus sa raison d'être.

3° L'évangile des Nazaréens ne peut pas davantage être considéré comme ayant été une source de notre Matthieu canonique. Même en laissant de côté le problème vraisemblable, mais toujours controversé, de ses dépendances vis-à-vis de Luc et de Jean, il est acquis (et il suffit pour le prouver d'examiner les textes que nous en possédons) que cet apocryphe ne peut être qu'une retouche de notre Matthieu canonique. Schmidtke voit en lui une sorte de Targum araméen du Matthieu grec, une traduction fort libre, abrégée sur certains points et glosée sur d'autres. Lepin avait été aussi de cet avis dans le *Dict. Apologétique* de d'Alès, v° *Apocryphes,* t. I, col. 182. Le P. Lagrange aurait peine à s'y rallier, les exemples mis en avant ne lui paraissant pas décisifs *(R. B.* 1922, p. 347). Il reste acquis, toutefois, que l'évangile des Nazaréens n'a pu être ni l'original, ni une source quelconque de notre Matthieu canonique.

4° Seulement, le fait seul de l'existence de cet apocryphe et de ses rapports positifs d'une part avec Matthieu et de ses rapports plutôt négatifs d'autre part avec les autres évangiles, dépose forte-

[1] Cf. *Neue Fragmente und Untersuchungen zu den Judenchristlichen Evangelien*, p. 44. C'est nous-même qui avons souligné certains passages.

[2] Sur cet Evangile, cf. Lagrange, *L'Evangile selon les Hébreux*, dans *Rev. Bibliq.* 1922, p. 161-181 et 321-349.

[3] *Neue Fragmente...* Cf. *Rev. Biblique* 1912, p. 587-596.
Das Evangelium der zwölf Apostel dans la *Zeitschrift fur die Neutestamentliche Wissenschaft*, 1912, p. 338 et ss. ; 1913, p. 39 et ss.

ment, quoique d'une façon indirecte, en faveur de l'opinion traditionnelle sur la rédaction primitive en araméen de l'évangile de S. Matthieu. Dès lors que cet évangile araméen apocryphe est uniquement rattaché à Matthieu, tout en etant assez indépendant de lui pour se permettre à l'occasion des transformations ou des additions, c'est donc que le Matthieu qu'il reproduisait était un texte sémitique [1].

Et voici vraisemblablement quelles circonstances donnèrent naissance à cet évangile des Nazaréens. Des Judéo-chrétiens désireux d'avoir leur Evangile à eux se contentèrent de transformer l'évangile araméen de Matthieu sans se soucier nullement de traduire les autres. S'ils avaient eu en leur possession les quatre Evangiles traduits en grec, on ne voit vraiment pas pourquoi ils se seraient servis du seul Matthieu. Ils ne l'ont adopté que parce qu'il était écrit dans leur langue, et leur façon de procéder fut peut-être pour beaucoup dans la perte si rapide de l'original de notre premier évangile. A quoi bon s'en soucier, puisque les Gentils avaient son équivalent en grec (Marc et Luc) et puisque les Judéo-chrétiens, fraction bien peu importante et très fermée de la grande Eglise, avaient ou du moins croyaient avoir son équivalent en araméen, dans cet évangile frelaté qu'ils utilisaient et dont si peu d'extraits sont parvenus jusqu'à nous, alors qu'au début du v^e siècle S. Jérôme nous dit l'avoir eu en mains et l'avoir traduit tout à la fois en grec et en latin ?

2. — Les autres témoignages traditionnels retiendront moins longtemps notre attention. Nous avons à examiner les témoignages alexandrins, celui de S. Irénée, ceux des Pères ou Ecrivains ecclésiastiques du IV^e siècle et d'époque postérieure.

a) Les témoignages alexandrins. — Nous en avons deux, mais comme celui de Pantène est fort discuté, nous retiendrons surtout celui d'Origène.

PANTÈNE, avant de devenir le directeur de l'Ecole d'Alexandrie et le maître de Clément, mena la vie de missionnaire. Eusèbe raconte à son sujet qu'il serait allé aux Indes où il aurait trouvé l'Evangile selon S. Matthieu aux mains de chrétiens évangélisés par S. Barthélemy. L'apôtre lui-même leur aurait laissé cet écrit de Matthieu en caractères hébraïques *(H. E.*, liv. V, chap. x : *P. G.* xx, 455), et S. Jérôme ajoute même dans son *De Viris illustribus* que Pantène aurait rapporté à Alexandrie cet exemplaire qu'il semble bien considérer, quant à lui, comme ayant été l'original même de notre premier évangile *(P. L.* XXIII, 651).

Que faut-il retenir de cette histoire ? D'abord, et il n'est que juste de le remarquer, Eusèbe ne la prend pas formellement à son compte : « On raconte, » dit il. Sur ce point, il est bien moins affirmatif que S. Jérôme. Ensuite, de quelles Indes s'agit-il ? Il est, somme toute, assez difficile de le dire. Les Anciens, on le sait, désignaient sous ce nom tous les pays de l'immense Orient au-delà de l'empire romain et des Parthes. Sophronius, traducteur grec au v^e siècle de plusieurs des œuvres de S. Jérôme, en particulier du *De Viris illustribus,* identifiait ces Indes avec l'Arabie heureuse, le Yémen [1]. On est donc trop peu fixé sur l'endroit où s'exerça l'apostolat de S. Barthélemy et où voyagea Pantène pour indiquer l'endroit précis où fut en usage cet Evangile de Matthieu écrit en lettres hébraïques. Mais, sans vouloir nous arrêter à spécifier, en l'absence de toute information décisive, s'il s'agissait d'une copie ou de l'original, sans vouloir préciser la contrée où cet évangile fut trouvé, il semble que l'on puisse, à tout le moins, retenir de cet incident, même s'il était un jour démontré complètement faux, la conviction que l'on avait dès la plus haute antiquité, en des milieux bien différents de celui dans lequel vivait Papias, que l'apôtre Matthieu avait rédigé un évangile en caractères hébraïques [2]. Et c'est pourquoi Pantène, trouvant dans une communauté chrétienne un évangile de ce genre, n'hésita pas un seul instant à admettre ce qu'on lui en disait, à savoir, qu'il était l'original même de S. Matthieu.

ORIGÈNE (185 ou 186-254 ou 255), dans le premier livre de son commentaire sur S. Matthieu, nous dit savoir par tradition, ὡς ἐν παράδοσει μαθών, que le premier évangile écrit a été celui de l'ancien publicain, plus tard apôtre de Jésus-Christ, Matthieu, qui l'a donné à ceux des croyants qui venaient du judaïsme, composé en caractères hébraïques. (Eusèbe, *H. E.*, liv. VI, chap. xxv, 3 : *P. G.* xx, 581). Il est très important de le noter, Origène en ce passage se réfère à la tradition, à une tradition nullement contestée, donc à une croyance déjà ancienne et qui doit être celle-là même qui fit admettre si facilement à Pantène, comme étant de Matthieu, l'Evangile araméen qu'on lui présentait. Ailleurs, dans son commentaire sur S. Jean (t. I, 6 : *P. G.* XIV, 29), il cite le début de la généalogie de Matthieu et, de nouveau, il fait remarquer que cet évangile a été écrit le premier de tous pour les fidèles venus de la circoncision.

b) Témoignage de S. Irénée. — Originaire d'Asie, évêque de Lyon dans les Gaules, très informé de nos origines puisqu'il fut le compagnon et le disciple de S. Polycarpe, IRÉNÉE affirme, lui aussi, de la façon la plus catégorique que Matthieu a publié chez les Hébreux un évangile écrit dans leur propre langue au temps où Pierre et Paul prêchaient l'évangile à Rome et y fondaient l'Eglise *(Contra Hœreses*, lib. III, cap. I : *P. G.* VII, 844).

Laissons de côté le témoignage de TERTULLIEN, qui se contente de citer S. Matthieu au nombre des évangélistes apôtres, sans rien dire ni de la langue, ni des circonstances dans lesquelles fut rédigé son livre *(Adv. Marcion.*, lib. IV, cap. II : *P. L.* II, 363, 364), et arrivons de suite aux témoignages du IV^e siècle.

[1] Cf. Lagrange, *R. B.* 1922, p. 347, et Zahn, *Einleitung in das N. T.*, t. II, p. 707.

[1] Edit. Gebhardt, T. U. XIV, T. I, 7. Cf. *Dict. de la Bible*, v° *Barthélemy*.

[2] Cf. Schmidtke, *Neue Fragmente...*, p. 40.

c) Témoignages du IVe siècle et d'époque postérieure. — Eusèbe de Césarée est des plus affirmatifs pour attribuer à S. Matthieu un évangile rédigé en langue araméenne, à ce point qu'il recourt à cet original, dont nous ne possédons pourtant que la traduction, pour résoudre quelques-unes des difficultés de critique textuelle qui embarrassent les commentateurs ou font la joie des adversaires.

A la suite de Tertullien, il fait remarquer lui aussi que, seuls parmi les Apôtres, Matthieu et Jean ont laissé des Mémoires. Par ce mot, Eusèbe désignait, on ne l'ignore pas, nos Evangiles. Se basant lui aussi sur la tradition, il prétend que l'un et l'autre ont écrit par nécessité et voici, en ce qui concerne Matthieu, comment s'affirma pour lui cette nécessité. Matthieu avait déjà prêché aux Hébreux, et comme il se disposait à aller vers d'autres contrées, il laissa à ceux qu'il avait convertis, écrit dans sa langue paternelle, l'Evangile qui porte son nom et ainsi il compensa par l'écriture ce qui manquait de sa présence réelle en faveur de ceux dont il s'éloignait. *(H. E.*, liv. III, ch. xxiv, 6 : *P. G.* xx, 265).

Ayant à expliquer dans ses questions à Marinus pourquoi nous trouvons dans S. Matthieu (xxviii, 1) Ὀψὲ δὲ σαββάτων pour indiquer l'instant où les Saintes Femmes montent au sépulcre afin d'achever l'embaumement de Jésus, alors qu'il y a dans Marc (xvi, 9) πρωῒ πρώτῃ σαββάτου, Eusèbe résout la difficulté en en rendant responsable le traducteur du premier Evangile. Les mots Ὀψὲ δὲ σαββάτων, dit-il, sont l'œuvre de celui qui a traduit le texte, car, ajoute-t-il, l'Evangéliste Matthieu a livré l'évangile en langue hébraïque et celui qui l'a rendu dans la langue des Grecs, pour dire « la première heure du jour du Seigneur, » a employé Ὀψὲ σαββάτων *(P. G.* xxii, 941). C'est aussi en recourant à l'original qu'il rend compte de la citation du Ps. lxxvii, 2 par Mt. xiii, 35. Au lieu de « Je prononcerai des énigmes de début, » Matthieu, étant hébreu, se sert de sa propre édition i. e. du texte hébraïque disant : « Je proférerai des choses cachées depuis la création » *(P. G.* xxiii, 904).

La tradition des Latins concernant l'évangile de S. Matthieu commence avec S. Jérôme qui, nul ne l'ignore, dépend beaucoup d'Eusèbe de Césarée. L'opinion de S. Jérôme concernant l'Evangile de S. Matthieu peut se résumer en trois points :

1o Le premier dans l'ordre du temps S. Matthieu, le publicain, surnommé Lévi, a publié en Judée un Evangile en hébreu destiné surtout aux Juifs qui croyaient en Jésus-Christ. *(In Matth.*, Præfat. : *P. L.* xxvi, 18 ; *In Quat. Evang. Prolog. : P. L.* xxix, 527).

2o L'auteur de la traduction grecque qui en fut faite ensuite est inconnu : « quod quis postea in græcum transtulerit, non satis certum est. » *(De Viris ill.*, cap. iii : *P. L.* xxiii, 613).

3o L'original de S. Matthieu aurait été conservé dans la Bibliothèque de Césarée formée par les soins du martyr Pamphile : « Porro ipsum hebraicum habetur usque hodie in Cæsariensi bibliotheca. » Les Nazaréens de Bérée, vers 377-379 (selon Cavallera), auraient mis à sa disposition pour le transcrire cet évangile hébreu attribué à S. Matthieu *(De Viris ill.*, cap. iii : *P. L.* xxiii, 613). Dans son Dialogue contre les Pélagiens, Jérôme le qualifie tout à la fois d'Evangile selon les Hébreux, d'Evangile des Nazaréens, d'Evangile selon les Apôtres ou, comme le veulent beaucoup, d'Evangile selon S. Matthieu [1]. Cet évangile que la plupart appellent l'Evangile authentique de Matthieu, Jérôme prit la peine de le traduire en grec et en latin. S. Jérôme voyait donc sans aucun doute dans l'évangile dont les Nazaréens faisaient usage le texte original même de l'Evangile de S. Matthieu. Si, plus tard, il s'est abstenu de nommer cet apocryphe « évangile selon S. Matthieu, » ce fut ou bien parce qu'il n'était pas habituellement désigné sous ce titre, ou bien parce que beaucoup doutaient de son authenticité. Il l'appela alors « l'évangile hébreu » tout court, ou « l'évangile selon les Hébreux », ou « l'évangile hébreu dont se servent les Nazaréens, » ou « l'évangile des Apôtres, » ou « l'évangile que nous avons traduit et que nous citons souvent ; » quelquefois, mais très rarement, il se servit de cette expression : « l'évangile de Matthieu *ut plerique autumnant.* » Dans cette diversité d'appellations, il ne semble pas qu'il faille voir l'indication d'un changement d'opinion chez S. Jérôme. Les textes de son *De Viris*, composé vers 392, insinuent plutôt le contraire. Nous aurions donc quelque peine à nous rallier sur ce point à l'opinion exposée par le P. Cavallera dans son *S. Jérôme*. Après avoir fait remarquer que les Nazaréens de Bérée prenaient leur évangile en hébreu pour l'original même de S. Matthieu, le P. Cavallera poursuit en ces termes : « *Sans aller jusque là*, Jérôme y attachait une certaine importance et plus tard le traduisit [2]. » Laissons de côté les sentiments personnels de S. Jérôme sur l'original de S. Matthieu et son identification avec l'évangile hébreu conservé dans la bibliothèque de Césarée ; il nous suffira de retenir de ces multiples textes que, selon lui, S. Matthieu rédigea le premier Evangile et qu'il le rédigea en araméen [3].

Tous les autres Pères et Ecrivains ecclésiastiques postérieurs à Eusèbe et à S. Jérôme n'ont fait que redire les mêmes choses. Cf. S. Cyrille de Jérusalem, *Catech.* xiv, 15 : *P. G.* xxxiii, 843 ; S. Epiphane, *Hæres.* xxx, 3, 6 ; li, 5 : *P. G.* xli, 409, 416, 896 ; S. Jean Chrysostome, *Hom. in Matth.* i, 3 : *P. G.* lvii-lviii, 17. Les mêmes opinions se retrouvent dans les Eglises syriennes : « Matthæus he-

[1] « In Evangelio juxta Hebræos quod chaldaico quidem syroque sermone sed hebraicis litteris scriptum est, quo utuntur usque hodie Nazareni, secundum Apostolos sive ut plerique autumnant juxta Matthæum quod in Cæsariensi habetur Bibliotheca, narrat historia. » (Dialog. iii, 2 : *P. L.* xxiii, 570. Cf. aussi *In Michæam* vii, 6 : *P. L.* xxv, 1221 ; — *In Matth.* xii, 13 : *P. L.* xxvi, 78).

[2] Cf. *S. Jérôme*, t. i, p. 56. Cette étude sur S. Jérôme est la meilleure, et de beaucoup, que nous possédions en français. Elle a paru dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense* dont elle forme les fascicules I et II. Nous sommes heureux de la signaler dès aujourd'hui dans ce Bulletin, nous réservant d'ailleurs d'y revenir au cours de la présente année.

[3] Cf. Dom Sanders, *Etudes sur S. Jérôme*, p. 284-295.

braice Evangelium scripsit, » dit S. Ephrem (edit. Mœsinger, p. 286). Les notes mises à la fin des manuscrits du premier Evangile aux ve et vie siècles font également écho à ce sentiment : « Mattaii Apostoli quod prædicavit et scripsit in lingua hebraica in regione Palæstinæ » (Mss. 15). « Prædicatio Mattaii Apostoli quod locutus est hebraice in Palæstina » (Mss. 40).

On voit donc combien la Commission Biblique était parfaitement autorisée à s'appuyer sur le témoignage de la tradition pour affirmer que Matthieu avait écrit le premier évangile et qu'il l'avait rédigé dans sa langue paternelle [1].

La plupart de ces témoignages se sont affirmés au cours du IIe siècle ; nous les avons recueillis en des endroits assez différents, aussi bien en Phrygie avec Papias qu'à Alexandrie avec Origène et à Lyon avec Irénée. Nous les trouvons également dans les églises syriennes. Peut-on vraiment dans ces conditions, pour essayer de leur ravir toute valeur probante, les considérer comme dépendants du seul Papias ? L'hypothèse a été faite [2], bien qu'elle paraisse invraisemblable. Qu'Eusèbe, en effet, par son *Histoire Ecclésiastique* ait pu influencer les Syriens et S. Jérôme, soit ! Mais qu'Eusèbe lui-même, qui n'avait pour Papias qu'une estime fort médiocre, ait rapporté son opinion sans la moindre observation, s'il l'avait trouvée sujette à caution, ce n'est pas à supposer. Il ne l'a rapportée que parce que cette opinion était conforme à celle qui était communément admise autour de lui ; c'est aussi pour ce motif qu'il s'est autorisé de la composition en araméen du premier Evangile pour résoudre certaines difficultés de critique textuelle. Eusèbe n'est donc pas un simple écho de Papias ; il est un témoin de ce que l'on croyait de son temps et dans son milieu. Il en faut dire tout autant de S. Irénée, le contemporain de Papias. Irénée n'aurait pas apporté cette tradition d'Asie dans les Gaules si elle n'avait pas été conforme à l'opinion couramment reçue. Quant à Origène, il s'appuie trop nettement sur la tradition, et sur une tradition dont l'histoire arrivée à Pantène semble un écho nullement négligeable, pour qu'on puisse le faire dépendre lui aussi soit de Papias, soit d'Irénée. Nous avons donc comme garants de la rédaction en araméen du premier Evangile, au cours du IIe siècle et au IIIe, Papias, Irénée et Origène. A ces trois noms, nous devons ajouter un peu plus tard Eusèbe de Césarée comme un témoin de la croyance universelle et non comme un simple écho de Papias.

Ces données de la tradition chrétienne ont été admises sans aucune contestation jusqu'au XVIe siècle. Erasme le premier osa les mettre en doute : « Non mihi fit verisimile, dit-il, Matthæum hebraice scripsisse, cum nemo testetur se vidisse ullum illius voluminis vestigium. » Erasme connaissait sans doute les textes de S. Jérôme relatifs au premier Evangile et s'il ne les a pas invoqués, c'est qu'il jugeait comme nous que Jérôme s'était trompé en prenant pour le texte original de S. Matthieu l'évangile araméen conservé dans la bibliothèque de Césarée. Son opinion insuffisamment informée ne peut en rien diminuer la valeur probante des textes positifs déjà invoqués ; il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Il ne faut pas non plus se laisser impressionner par la conduite d'Origène, comparée à celle d'Eusèbe. Du fait que dans ses commentaires il ne recourt jamais à l'original hébreu comme faisait Eusèbe pour solutionner une difficulté de critique textuelle, il ne faut pas conclure qu'il ne croyait pas très fermement à ce qu'il avait affirmé tenir de tradition, à savoir, que le premier Evangile avait été composé par Matthieu en langue hébraïque. Sa façon de procéder se conçoit parfaitement. L'Evangile selon les Hébreux n'étant pas pour lui, comme peut-être dans une certaine mesure pour Eusèbe, le texte original de Matthieu, il l'en distingue nettement à plusieurs reprises, et le texte original de notre premier évangile n'étant plus entre nos mains, Origène trouvait absolument inutile d'argumenter d'après un texte inexistant, et c'est là sans doute la meilleure explication de sa manière de procéder.

A la lumière de ces faits et de ces textes, on voit ce qu'il convient de penser de la thèse mise encore en avant et affirmée parfois avec une belle assurance par certains vulgarisateurs modernes qui, avec la prétention de donner sur ces questions le dernier mot de la science, ne laissent à l'Apôtre S. Matthieu que la paternité d'un recueil de *Logia* [1]. Leurs affirmations sans preuve sont en opposition avec toute la tradition catholique et elles ne peuvent même pas, comme nous l'avons vu, se réclamer de Papias. La tradition a toujours été unanime, chaque fois qu'elle s'est prononcée, pour affirmer que S. Matthieu avait écrit en araméen et pour considérer notre Matthieu canonique comme une simple traduction de l'original araméen.

Dans un prochain article nous verrons si la priorité chronologique de S. Matthieu affirmée par la tradition résiste victorieusement aux assauts que lui livre la critique ; nous examinerons ensuite les rapports de l'original araméen avec sa traduction grecque, et les rapports de cette traduction grecque avec les Evangiles de S. Marc et de S. Luc.

§ 2. — *Comptes rendus bibliographiques*

Bibliorum Sacrorum juxta Vulgatam Clementinam Nova editio breviario perpetuo et concordantiis aucta, adnotatis etiam locis qui in monumentis fidei solemnioribus et in liturgia romana usurpari consueverunt. — Curavit Aloisius Gramatica, Bibliothecæ Ambrosianæ Præfectus. — Un vol. in-8 de XVI-1152-21 p. — Turin, Marietti, 1922.

Le 14 mai 1914, p. 474-475, nous rendions compte de la première édition de cette Vulgate. Elle coûtait alors

[1] « Utrum traditionis suffragio satis fulciri censenda sit sententia quæ tenet Matthæum... primum Evangelium patrio sermone... conscripsisse ? RESP. *Affirmative.* » (Décis. du 19 juin 1911, art. II).

[2] Cf. Loisy, *Evangiles synoptiques*, t. I, p. 141.

[1] Cf. Guignebert, *Modernisme et Tradition catholique*, p. 37 ; — *Le Christianisme Antique*, p. 36 ; — *Le Programme des Modernistes*, p. 61 et 63.

12 lires, elle en vaut maintenant 40 ! La nouvelle édition se présente en un format moins volumineux comme grandeur et comme épaisseur ; on a adopté un papier extra-mince et des caractères plus petits, trop petits même, surtout dans les marges : il faut vraiment d'excellents yeux et une bonne lumière pour pouvoir lire les indications là surtout où les références abondent. C'est regrettable, car cette édition de la Vulgate est bien la meilleure que nous possédions. Elle a été préparée alors que S. S. Pie XI était Préfet de l'Ambrosienne ; ce fut le Dr Achille Ratti que le card. Ferrari désigna, le 29 juillet 1911, comme réviseur qui donna, en cette qualité, le 31 mai 1913, le *Nihil obstat*. La nouvelle édition lui est tout naturellement dédiée, et elle paraît ornée en première page d'une superbe gravure donnant le portrait du Pontife glorieusement régnant. Pour les caractéristiques de cette édition de la Vulgate, le lecteur voudra bien se reporter à notre compte rendu de 1914.

* * *

La Sainte Bible. Traduction d'après les textes originaux par l'abbé A. Crampon, chanoine d'Amiens. Édition révisée par des Pères de la Cie de Jésus avec la collaboration des Professeurs de Saint-Sulpice. — Un vol. in-8 de VI-1432 et 357 p., avec onze cartes et cinq plans. — Société St-Jean l'Evangéliste, Desclée et Cie, Paris, 1923.

La traduction de la Bible d'après les textes originaux du chanoine Crampon avait été accueillie par tous avant la guerre avec la plus grande gratitude. Prêtres, séminaristes et catholiques instruits étaient heureux de la posséder dans leur bibliothèque. Elle se vendait alors, cartonnée toile, environ 7 fr. Heureux temps ! Maintenant elle se vend brochée 20 fr., avec reliure anglaise 25 fr. Le Nouveau Testament dont la pagination est distincte se vend séparément : broché 6 fr., avec reliure anglaise 8 f. 50. Ne nous plaignons pas néanmoins et remercions plutôt les Editeurs de ne s'être pas laissés décourager par les actes d'un vandalisme digne des Barbares dont ils furent les victimes. Leur imprimerie, qui contenait avec tant d'autres clichés ceux de la Bible, fut systématiquement et méthodiquement détruite par l'ennemi, comme tant d'autres usines de la Belgique et du Nord de la France. La paix signée, il fallut tout recomposer. On en profita pour répondre plus complètement aux divers *desiderata* qui avaient été manifestés. On s'appliqua à corriger les fautes d'impression qui s'étaient glissées ici et là en trop grand nombre ; on veilla à serrer de plus près les textes hébreu et grec dans les endroits où la traduction paraissait un peu trop large ; on introduisit en quelques livres des sommaires et des divisions plus exactes. Les notes furent à peine modifiées ; cependant en certains cas, pour faciliter l'intelligence du texte, on a ajouté quelques explications extraites soit de la grande Bible du Chan. Crampon (en 7 volumes, parue chez Desclée à Tournai de 1894 à 1904), soit des commentaires les mieux estimés et les plus autorisés.

Une addition, à notre gré très heureuse et fort utile, a été faite au N. T. On y a joint un petit dictionnaire (p. 319-356) pour donner aux lecteurs, dans l'ordre alphabétique, des notions historiques, géographiques, sociales et religieuses qui facilitent singulièrement l'intelligence du texte sacré. Les notices consacrées à chaque mot sont brèves, mais elles sont néanmoins très substantielles ; elles sont rédigées avec une rare concision sans nuire pour cela ni à la précision, ni à la clarté. Nos lecteurs feront bien, rien que pour posséder ce petit dictionnaire du N. T., de se procurer cette nouvelle édition pour la somme assez modique de 6 fr. (N. T. seul), même s'ils possèdent déjà la Bible de Crampon d'avant-guerre. Voici d'ailleurs, à titre d'indication et pour qu'ils puissent en juger par eux-mêmes, quelques-uns des sujets traités dans ce petit dictionnaire en deux ou trois colonnes d'un texte très serré : Calendrier juif, Cène pascale, Crucifiement, Démoniaques, Fêtes juives, Frères de Jésus, Généalogie de J.-C., Hérode, Jérusalem, Marie-Madeleine, Mesures, monnaies et poids, Palestine, Pharisiens, Quirinius, Royaume de Dieu, Samaritains, Sanhédrin, Synagogue, Temple, Verbe.

* * *

FILLION. **Les Saints Evangiles.** — Un vol. in-48 de 256 p., 1 f. — Paris, Letouzey.

Puisque nous parlons de traductions des textes sacrés, rappelons, à cette approche du Carême, que l'Œuvre de propagande des Saints Evangiles a mis en vente à la librairie Letouzey, 87, boulevard Raspail, Paris, une traduction des *Saints Evangiles* de M. Fillion dont 115.000 exemplaires ont déjà été vendus. Cette édition de propagande a été faite à la suite d'un vœu émis en 1922, à Paris, au dernier Congrès de propagande de l'Evangile. Le format adopté a été aussi réduit que possible ; le volume comprend 256 pages ; il se présente bien, est d'une impression irréprochable faite sur un papier de qualité supérieure. Ce n'est pas un récit par concordance des quatre Evangiles, comme celui si répandu du chanoine Weber ; la traduction de chaque Evangile est donnée séparément. Les notes mises au bas des pages, rédigées très brièvement, éclaircissent les informations géographiques, archéologiques, historiques ou dogmatiques, et facilitent l'intelligence de certaines difficultés ou obscurités du texte sacré. L'exemplaire broché, port compris, se vend 1 fr. ; un prix avec tarif dégressif, port compris, a été établi par quantités : 25 exempl., 20 fr. 75 ; 40, 32 fr. 50 ; 90, 71 fr.

* * *

NICAISE et GEVELLE. **L'Histoire Sainte commentée** *au point de vue dogmatique, historique, liturgique et apologétique.* — Quatrième édit. revue et augmentée. — T. I : *L'Ancien Testament*[1]. Un vol. in-8 de 315 p. avec cartes et plans, 6 fr. 50 franco. (Remise de 10 °/o par 25 exemplaires, de 15 °/o par 50 et de 20 °/o par 100). — Arras, Brunet.

Cette *Histoire Sainte commentée* a eu le rarissime bonheur de se voir agréée, en juillet 1914, par S. S. Pie X et d'avoir obtenu à la même époque une lettre du card. Van Rossum, Président de la Commission Biblique, pour la recommander chaleureusement. De fait elle a déjà rendu et elle rendra encore de grands services aux cercles d'études apologétiques et aux prêtres qui les dirigent. Comme l'indique le titre, cette *Histoire Sainte* est un commentaire de l'A. T. ; le commentaire est amorcé par l'auteur en un texte très clair et il est poursuivi par des extraits empruntés aux meilleurs commentateurs : Bossuet, Dom Calmet, Ginouilhac, Vaughan, Schmitz, Vigouroux, Lesêtre, Méchineau, Souben, Mangenot, Yves de la Brière, Le Bachelet, Mgr Pelt, Nickel, Crampon, Hanneberg, Cantineau, Paulus, etc., et aux meilleures publications catholiques : *Dict. de la Bible, Dict. de Théologie catholique, Dict. d'Apologétique, Revue Apologétique, Ami du Clergé, Nouvelle Revue Théologique, Etudes* des PP. Jésuites, etc. La doctrine exposée est sûre ; les opinions soutenues sont sages et modérées. MM. les abbés Nicaise et Gevelle sont bien au courant des divers problèmes théologiques, historiques ou littéraires qui se posent à l'occasion de certains livres de l'A. T. On trouvera à la fin du volume un répertoire des principales objections résolues à propos de l'A. T. et une table de concordance entre le Catéchisme de Tournai et le présent ouvrage. Il sera facile à chacun de nos confrères de dresser la même table pour mettre leur Histoire Sainte en rapport avec le catéchisme en usage dans leur diocèse respectif.

La quatrième édition de cette *Histoire Sainte* si appréciée s'est longtemps fait attendre et, comme elle vient de Belgique, signaler le fait c'est en indiquer la cause. L'ennemi a passé par là ! A Roulers, comme à

[1] La 4e édit. du t. II, *Nouveau Testament*, est en vente elle aussi : un vol. in-8° de xx-512 p., avec carte et plan, 8 f. 50, Arras, Brunet. Le *N. T.* est rédigé suivant la même méthode et mérite les mêmes éloges que l'*A. T.*

Tournai, il a tout saccagé et il n'est rien resté de la belle imprimerie de M. Demeester. Force fut donc après la guerre aux vaillants auteurs de tout recommencer, et voilà pourquoi ils n'ont pas pu, comme ils l'auraient voulu, laisser leur manuel par son bas prix à la portée des moindres bourses.

* * *

L'Evangile du Catéchiste, par l'abbé Cl.-X. Commerçon [1]. — Un vol. in-8 de 520 p., 8 f. 75. — Lille, Desclée.

De l'*Histoire Sainte commentée* qui nous vient de Belgique, il faut rapprocher le commentaire du N. T. que le zélé Curé de Montceau-les-Mines a rédigé lui aussi à l'intention des catéchistes, prêtres et laïcs. Son texte est concis, ses renseignements sont sûrs, car ils sont puisés, comme le fait remarquer S. G. Mgr l'Evêque d'Autun, aux meilleures sources, puisqu'ils ont été empruntés pour la plupart à l'Ecole Biblique de Jérusalem (p. 6). Ils permettent d'expliquer la vie de Notre-Seigneur d'une façon solide et intéressante et d'aboutir sûrement à faire vraiment connaître Notre-Seigneur aux enfants. Ces enfants, nous les avons, certes, au catéchisme bien peu de temps. Profitons du moins de ces quelques heures pour les instruire des faits et dits de Jésus comme on le faisait dans la Primitive Eglise. Cette méthode d'enseignement religieux de l'enfant par l'histoire, on a peut-être eu le tort de trop peu la pratiquer de nos jours. On fait consister presque uniquement l'instruction religieuse dans la récitation littérale, monotone et sèche, d'un formulaire catéchétique dont bien des expressions dépassent l'intelligence de l'enfant, alors qu'on l'intéresserait davantage en recourant beaucoup plus à l'Evangile, histoire simple, parfaitement à sa portée et contenant d'ailleurs tout le catéchisme.

Pour cette plus grande utilisation si souhaitable de l'Evangile au Catéchisme, le volume de M. Commerçon, bien au courant des ouvrages exégétiques et apologétiques contemporains, sera dans bien des cas un guide très précieux. Quelques notes explicatives sont de vrais petits chefs-d'œuvre de vulgarisation ; signalons, en particulier, les notes : sur le but des paraboles, p. 131-135 ; sur les miracles, p. 182-183 ; sur les possédés, p. 207-209 ; sur Marie-Madeleine, p. 257-258 ; sur l'éloquence du Christ, p. 282-285 ; sur les chefs du Judaïsme, p. 305-306 ; sur l'expression « Fils de l'homme, » p. 328 ; sur les raisons de la trahison de Judas, p. 358-359 ; sur Judas à la dernière Cène, p. 371-373. Par contre, nous conseillons à l'auteur de mettre (p. 84) les dates qu'il assigne pour la rédaction des Evangiles Synoptiques (36-70) en rapport avec les récentes décisions de la Commission Biblique.

Nous nous permettons aussi en terminant de formuler un souhait : M. Commerçon cite *Revue Biblique, Revue Apologétique, Dict. Apologétique, Dict. de la Bible, Christus*, sans jamais indiquer (sauf p. 371 où on lit : Lagrange, *S. Luc*, p. 547, 483) ni le tome, ni l'année, ni la page. C'est regrettable et pour ceux qui trouvant la citation intéressante voudraient se reporter à l'article ou à l'ouvrage, et pour ceux qui pourraient avoir le très légitime désir de contrôler la citation dans son contexte. Ce disant, nous ne faisons d'ailleurs qu'une remarque d'ordre général : car, au cours de notre lecture, nous n'avons relevé aucun fait qui soit de nature à prouver que M. Commerçon ne mérite pas de notre part en ce point la plus absolue confiance.

* * *

Les Peuples anciens de l'Orient. — Un vol. in-16 cartonné de 120 p. — Tournai, Casterman.

Ce petit volume fait partie d'une collection belge de Manuels d'histoire publiée sous la direction d'un Comité de rédaction à la tête duquel était le regretté A. Cauchie († 1922).

Dans ce livre, rédigé pour les élèves de la classe de sixième, on a condensé les données les plus utiles et les plus intéressantes sur l'histoire des Peuples anciens de l'Orient. On ne s'est pas borné à exposer des faits qui sont, d'ordinaire, très vite oubliés ; on a surtout visé, et l'on a eu raison, à faire revivre sous les divers aspects religieux, moral, social, les anciennes civilisations. Dans ce but, on a mis à profit les ouvrages français devenus classiques : Perrot et Chipiez, Capart, Maspéro. D'excellentes gravures ont été jointes au texte ; on a donné la préférence à la qualité sur la quantité et, pour instruire plus efficacement l'élève, on s'est efforcé de reproduire, non des personnes, mais des choses, afin de résumer si possible par l'image tout un trait de civilisation.

Le manuel se divise en quatre sections : l'Egypte, l'empire chaldéo-assyrien, l'empire des Mèdes et des Perses jusqu'aux guerres médiques, les Phéniciens.

Ce petit Manuel bien à jour au point de vue scientifique est à recommander sans réserve. Signalons toutefois que la date de Hammourabi, le contemporain d'Abraham, devra être rajeunie de 2 à 3 siècles (1947-1905) d'après les conclusions du P. Kugler. (Cf. *Recherches de Science Religieuse*, janv.-fév. 1923, p. 84-88).

* * *

Sottas et Drioton. **Introduction à l'étude des Hiéroglyphes.** — Un vol. in-12 de XVI 195 p., avec un portrait de Champollion, 3 planches et cinq figures, 20 f. — Paris, Geuthner, 1922.

A l'occasion du centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion (lecture à l'Institut de la lettre à Dacier, 27 septembre 1822 ; Champollion né le 23 décembre 1890, mort le 4 mars 1832), MM. Sottas et Drioton ont fait paraître en commun à la libraire Geuthner une introduction à l'étude des hiéroglyphes, premier-né d'une série de Manuels qui doit être publiée incessamment sur les langues et les écritures orientales. L'Avertissement (p. IX et X) fixe de la façon la plus précise ce qui revient à chacun des deux auteurs dans l'œuvre totale.

Le livre se compose de deux parties : le système hiéroglyphique, la connaissance des hiéroglyphes. Un tableau détaillé des principaux hiéroglyphes et une analyse sommaire de quelques textes égyptiens hiéroglyphiques, hiératique ou démotique, ont été mis en appendices.

Ce manuel d'égyptologie ne resssemble à aucun de ses devanciers ; il est d'une conception originale, et tout en restant une œuvre scientifique, dans un domaine où l'on croirait que seuls peuvent s'aventurer ceux qui déjà sont initiés, il est parfaitement accessible à tous ceux qui sont curieux d'études orientales. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de le comparer aux *Assyrische Lesestücke* de Friedrich Delitztch qui nous furent autrefois d'un si précieux secours quand nous avons étudié les textes cunéiformes. Avec un peu de patience et de méthode, il est possible de s'initier avec ce seul livre au déchiffrement des hiéroglyphes.

L'exécution typographique est des plus soignées. Tous nos compliments aux auteurs, déjà si avantageusement connus, et ... à l'éditeur, si intelligemment secourable à tous les Orientalistes.

* * *

Gaudence Orfali, O. F. M. **Capharnaüm et ses ruines**, *d'après les fouilles accomplies à Tell-Houm par la Custodie Franciscaine de Terre Sainte 1905-1921.* — Un vol. in-4° de 120 p. avec 12 planches, 30 fr. — Paris, Picard [1].

Capharnaüm était, à l'époque de N.-S., une cité très florissante où se mêlaient aux Juifs de la Galilée, pour

[1] Ce vol. est la 2e partie d'un « Livre du Catéchiste, » dont la 1re partie est intitulée *La Bible du Catéchiste* et se rapporte à l'A. T. (un vol. in-8° de 250 p., 5 f., même librairie).

[1] Cette magnifique publication rédigée par un Franciscain, galiléen d'origine, Docteur en Théologie, Licencié ès sciences bibliques, est dédiée à S. E. le card. Van Rossum, Préfet de la Propagande et Président de la Commission Biblique.

entendre les paroles de Jésus, les Syriens, Tyriens et Sidoniens que le mouvement des caravanes entre Damas, la plaine d'Esdrelon et les côtes de la Méditerranée amenait dans cette ville, centre alors d'un véritable commerce international. En la quittant pour toujours, N.-S., faisant allusion à sa fierté, prédisait sa prochaine décadence : « Capharnaüm, toi qui te dresses jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'aux enfers. » (Mt. XI, 23 ; Lc. X, 15). De fait, dès 66-67, Capharnaüm ne fut plus qu'une simple bourgade, Tibériade l'avait supplantée, et entre 665-667, un tremblement de terre la faisait disparaître ainsi que sa rivale.

Elle devait rester ensevelie dans l'oubli durant quatorze siècles. Au regard du pèlerin elle n'offrait plus qu'un tertre informe d'un kilomètre de long sur un peu plus de 400 mètres de large. Les habitants des localités voisines y venaient puiser des matériaux pour construire leurs maisons et leurs entrepôts. En 1894, fort heureusement, les Pères Franciscains se rendirent possesseurs de ces nobles ruines. Impuissants à en repousser les Bédouins ravisseurs, ils furent obligés, pour les préserver de nouveaux actes de vandalisme, de les couvrir d'un amas de terre et d'y planter des arbres en attendant des temps meilleurs.

Les travaux de déblaiement et de fouilles ne purent commencer qu'en 1905, avec le concours des Professeurs Kohl et Watzinger de la *Deutsche Orient-Gesellschaft*. On mit successivement à nu l'emplacement de la synagogue, les traces d'une rue pavée en basalte large de 4 mètres, bordant la synagogue à l'ouest, les arasements d'une rangée de maisons juives bordant la rue, des moulins, des pressoirs à vin ou à huile, une chambre de décharge au nord-ouest. La guerre interrompit tous les travaux. On les reprit, cette fois pour les terminer, dans ce quartier-là du moins, le 12 mai 1921 ; on exhuma alors de fort belles mosaïques, des chapiteaux, des linteaux de porte, des pièces de corniche et un octogone dans lequel le P. Orfali verrait volontiers le baptistère de l'église élevée au IVe siècle sur l'emplacement de la maison de Pierre.

Par une publication luxueusement éditée et d'une exécution typographique absolument irréprochable, la Custodie de Terre Sainte, qui a déjà tant mérité de l'archéologie, a voulu rendre accessible à tous l'étude des matériaux de l'incomparable synagogue et des autres ruines exhumées, afin de mettre à la disposition des Savants de toute opinion tous les éléments de structure et de décoration susceptibles de leur permettre de se prononcer personnellement et en connaissance de cause sur l'âge auquel remonte la Synagogue. Qu'elle soit chaleureusement félicitée de son geste et qu'elle en soit remerciée !

La synagogue de Capharnaüm était un monument de forme rectangulaire de 24 m. 40 sur 18 m. 65, orienté du sud au nord avec inflexion de 15° vers l'ouest, construit en beau calcaire blanc qui pouvait se polir comme du marbre. Les soubassements étaient en basalte. L'épaisseur moyenne des murs était de 0 m. 60. L'édifice, à forme basilicale, se composait à l'intérieur d'une nef centrale entourée sur trois côtés d'une nef latérale. La nef centrale avait 8 m. 38 ; les nefs latérales avaient, à l'est et à l'ouest, 3 m. 56, et au nord 2 m. 27. Une galerie supérieure, divisée en trois nefs par une triple rangée de colonnes d'ordre dorique, était réservée aux femmes ; elles y accédaient du dehors. Une cour avec portique de 24 m. 40 de long et d'inégale largeur (13 m. 34 au nord, 11 m. 26 au sud) se trouvait à l'est de la synagogue ; huit portes y donnaient accès. Trois belles cuves en pierre calcaire étaient placées près de l'entrée de la synagogue pour les ablutions rituelles.

La synagogue mise à nu est-elle celle qu'avait bâtie le centurion romain et dans laquelle parla si souvent Notre-Seigneur ? (Luc, VII, 5). Le capitaine Wilson l'avait affirmé en 1871. Mais si, de nos jours, on est généralement d'accord pour identifier le site de Tell-Houm avec Capharnaüm, sauf quelques très rares exceptions, il s'en faut de beaucoup que l'unanimité soit faite sur l'époque à laquelle remonte la synagogue dont les ruines ont été découvertes. Selon Kitchener, Kohl et Watzinger, cette synagogue, comme toutes celles de la Galilée, serait d'origine impériale et remonterait, tout au plus, à la fin du second siècle ou au début du troisième. — Le P. Orfali s'inscrit en faux contre cette assertion. Pour lui cette synagogue date du premier siècle de notre ère ; elle fut construite sous Hérode Antipas et fait partie de cette série de monuments civils et religieux dont les Princes de la famille hérodienne couvrirent alors toute la Palestine ; ce fut donc, selon lui, dans cette enceinte que parla le divin Maître (p. 83-85). « Assigner à cette construction la fin du IIe siècle ou le commencement du IIIe, dit le P. Orfali, nous paraît impossible : car, en dehors des difficultés historiques déjà signalées, cette hypothèse nous met en face de problèmes dont on trouvera difficilement une solution satisfaisante. Comment, au temps où l'Académie rabbinique commandait en maîtresse, surtout en Galilée, la synagogue de Capharnaüm, au lieu d'être bâtie au point dominant de la ville, aurait-elle été édifiée à une petite distance de la rive du lac, contrairement aux prescriptions sévères des rabbins de Tibériade, alors qu'ils condamnaient à la destruction la ville dont les toits dépassaient la synagogue ? En outre, serait-il admissible que, du temps où les rabbins de Tibériade décrétaient l'orientation des synagogues vers Jérusalem, à Capharnaüm on eût l'audace de faire tout à fait le contraire ? Enfin, tout en admettant que la synagogue fût bâtie et orientée contrairement aux principes dictés par l'école rabbinique de Tibériade, serait-il admissible que cette même synagogue fût ornée avec profusion de figures d'animaux, interdites par la loi de Moïse et la casuistique des Rabbins d'Israël, adeptes à cette époque du Pharisaïsme à outrance ? La synagogue de Capharnaüm n'a donc pu être édifiée qu'au commencement du Ier siècle » (p. 86).

Nous sommes parfaitement incompétents pour trancher ce débat. Contentons-nous de faire remarquer que la *Revue Biblique* (1923, p. 316-318), tout en louant beaucoup, comme elle le mérite, la présente publication, n'a pas trouvé absolument péremptoires les preuves apportées par le P. Orfali. Il ne convient donc d'affirmer qu'avec une certaine réserve que l'on a retrouvé la synagogue dans laquelle Notre-Seigneur prononça le si beau discours sur le Pain de vie (Jo. VI).

* * *

PÉRENNÈS. **Les Psaumes dans la liturgie romaine.** — Un vol. in-18 de 112 p., 5 f. — Lille, Desclée ; Quimper, Quivarch (1923).

Dans l'*Ami* du 7 juin 1923 nous avons déjà signalé la bonne traduction des Psaumes que nous a donnée le Professeur d'Ecriture Sainte du Grand Séminaire de Quimper. Le fascicule dont nous parlons aujourd'hui, *Les Psaumes dans la liturgie romaine*, se présente comme un complément des *Psaumes traduits et commentés*. M. Pérennès indique pour chaque psaume les applications liturgiques qui en ont été faites par l'Eglise. Sous les capitales A et B figurent deux sortes de témoins : d'une part, le Bréviaire ; d'autre part, le Missel, le Rituel ou le Pontifical. Un simple coup d'œil permet ainsi de voir très rapidement quel emploi a été fait de tel ou tel psaume. Pour exprimer sa pensée, l'Eglise s'est parfois contentée de prendre à son compte sans les dépasser le sens obvie et l'intention réelle du Texte sacré, comme pour les psaumes de la Pénitence et les psaumes messianiques. Le plus souvent, l'intention de l'Eglise a dépassé celle du Psalmiste en spiritualisant par le symbolisme même les passages les plus matériels de la lettre. Ainsi, les imprécations lancées par David contre les ennemis de son règne ou par l'exilé de Babylone contre la race de l'oppresseur, servent à frapper désormais les ennemis spirituels de l'âme et de l'Eglise : le péché, le monde, le démon.

Toutefois, dans les applications de ce genre, la Sainte Eglise ne s'abandonne jamais au caprice ; elle s'autorise souvent de la convenance d'un psaume dans son ensemble avec la pensée maîtresse d'une fête qu'elle célèbre ; parfois, un simple mot, une coïncidence de détail fait passer le psaume entier ou, tout au moins, un extrait dans tel ou tel office. Il arrive aussi qu'un même psaume reçoit des applications différentes à raison des sentiments divers qu'il exprime. L'invitatoire de l'office ou l'antienne qui introduit le psaume peuvent fournir sur ce point, le cas échéant, de précieuses indications.

Dans cette œuvre qui lui a été inspirée par sa piété, l'auteur a été constamment guidé par des connaissances exégétiques et une science théologique dont il a déjà fourni des preuves multiples. Son travail ne peut manquer de contribuer à mieux faire comprendre et goûter le livre de la Prière inspirée.

* * *

Geslin. *La demie-heure d'Ecriture Sainte.* **L'Epître aux Romains.** — Quatre fascicules d'environ chacun 60 p., à 2 fr. 50 l'un. — Chez l'auteur, Grand Séminaire de Sées (Orne).

M. le chan. Geslin, prof. d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Sées, avait entrepris un commentaire théologique et ascétique de l'Epître aux Romains ; il vient seulement d'en achever la publication par l'apparition du quatrième et dernier fascicule. Nous tenons à signaler tout de suite son travail à l'attention de nos lecteurs.

Récemment, S. E. le card. Merry del Val (22 déc. 1923, lettre à M. Garriguet, Sup. de St-Sulpice : *Ami* du 24 janv. 1924, p. 58-59) rappelait le désir du Saint-Office de voir les Séminaristes et les Prêtres prendre davantage contact avec le texte sacré pour en nourrir leur piété. M. Geslin a devancé l'expression de ce désir. Poussé lui aussi par sa piété, sans aucun étalage d'érudition ou de critique, mais guidé par la science acquise et le sens pratique des besoins du Clergé que donne un long séjour dans nos Séminaires, il a voulu mettre à la disposition de tous la pensée de S. Paul. Son but est uniquement apostolique : faire comprendre le texte sacré que nous lisons si souvent. Dans un travail de ce genre, M. G. a fort bien fait de ne pas s'appuyer sur le texte original et de recourir au texte de la Vulgate, devenu depuis le Concile de Trente le texte officiel de la Sainte Eglise. Des explications de mots sont données brièvement, s'il y a lieu, puis le texte est commenté de façon à faire parfaitement ressortir l'enchaînement des pensées et à dégager nettement l'enseignement de l'Apôtre.

Des personnages éminents : Cardinaux, Archevêques et Evêques, Supérieurs de Communautés, Supérieurs et directeurs de Séminaires ont apporté à l'auteur des félicitations qui constituent pour lui l s meilleurs encouragements à poursuivre sa tâche. Le Rédacteur de ce Bulletin, après une lecture attentive des quatre fascicules, est heureux de s'associer à ces éloges. Une pareille entreprise est de nature à faire lire, comprendre et goûter la Sainte Ecriture, que les besoins de la polémique ne font trop souvent étudier que par le dehors, au grand détriment de la piété.

L'auteur voudra bien nous permettre de lui signaler une petite erreur. Ce n'est pas lors de son premier séjour à Corinthe que S. Paul a rédigé l'épître aux Romains, mais seulement au cours de son second séjour, à la fin du troisième voyage apostolique. Le premier séjour de S. Paul à Corinthe eut lieu, non en 56-57, mais en 51-53, d'après les données très sûres de l'inscription de Delphes sur le proconsulat de Gallion.

* * *

Abbé Pailler. **S. Joseph** [1]. — Un vol. in-12 de 405 p., 10 fr. — En vente chez l'auteur, curé de Lurais (Indre). 1924.

Par le sujet qu'il traite, par le titre de la collection dont il fait partie, le présent volume appartient à notre Bulletin. M. l'abbé Pailler, curé de Lurais, a rêvé pour le commentaire oratoire de l'Evangile un recueil d'une conception heureuse et qui ne ressemble en rien à ces sermonnaires si médiocres qui ont encombré trop longtemps les Bibliothèques ecclésiastiques. Les auteurs dont il a imprimé des extraits sur S. Joseph figurent parmi les meilleurs représentants de la Patristique, de la Scolastique ou de la Pensée théologique dans les temps modernes. Les œuvres des Pères grecs et latins ont été traduites en français, quelques-unes pour la première fois ; celles des Scolastiques sont reproduites en latin. Est-il besoin de beaucoup insister pour signaler l'intérêt d'un tel recueil ? Il suffit de le parcourir, non seulement pour s'édifier, mais surtout pour s'instruire beaucoup en suivant à travers les âges et comme pas à pas les développements de la théologie et les manifestations de la piété chrétienne concernant le Saint Patriarche [1].

§ 3. — *Principaux articles de Revues publiés en 1923 sur des questions bibliques* [2]

I. Questions générales d'introduction. — *Editions et traductions des œuvres de Flavius Josèphe ; valeur historique de cet auteur :* Brassac, *R. A.* 15 mars 1923, p. 764-766.

La Revue catholique « Biblische Zeitschrift » : Brassac, *R. A.* 15 mars 1923, p. 761-762.

Publications catholiques en Italie sur l'Ecriture Sainte : Ortolan, *Dict. Théo.* fasc. 60 et 61 : pour le XIIIe siècle, col. 196 ; pour le XIVe, col. 200, 201 ; pour le XVe, col. 206, 207 ; pour le XVIe, col. 213-215 ; pour le XVIIe, col. 222-223 ; pour le XVIIIe, col. 230-231 ; pour le XIXe, col. 235-236.

Principes de la Cie de Jésus sur l'enseignement des Sciences sacrées : Le Bachelet, *Dict. Théo.* fasc. 62-63, col. 1012-1015.

Le 5e Congrès international des Sciences historiques : Synave, *R. B.* 1923, p. 416-425.

Zum Textband Hermanns von Soden : Merk, *B.* 1923, p. 180-189.

La fin de Renan : Brassac, *R. A.* 1er déc. 1923, p. 317-319.

Ernest Renan : Brunetière, *Correspondant* 25 fév. 1923, p. 577-593.

Brunetière et Renan : Pierre Moreau, *Correspondant* 25 fév. 1923, p. 594-608.

Prononciation et origine du mot Jehovah : Brassac, *R. A.* 1er janv. 1923, p. 442-444.

Der Wein in Bibel und Talmud : Döller, *B.* 1923, p. 143-167 et 267-299.

L'adultère dans l'A. T., dans l'Evangile et dans S. Paul : Magnin, *Dict. de Droit canonique,* fasc. 1, col. 224-228.

[1] De la Collection *Prêchons l'Evangile.* Commentaires, Homélies, Plans et Sermons des Pères, des Docteurs et des Saints sur les Epîtres et Evangiles de tout le cours de l'année liturgique. Le plan publié embrasse 114 vol., qui paraîtront s'il y a des souscripteurs en nombre suffisant. — Pour plus de détails, écrire à M. l'abbé Pailler.

[1] Il serait à désirer que dans les prochains volumes on eût des traductions nouvelles basées sur des textes critiquement établis, pour donner à la Collection un caractère nettement scientifique.

[2] Voici la signification des abréviations qui seront employées : *R. B. = Revue Biblique ; — R. A. = Revue Apologétique ; — B. Litt. Eccli. = Bulletin de Littérature ecclésiastique* de l'Institut Catholique de Toulouse ; — *B. = Biblica ; — V. D. = Verbum Domini ; — Sc. Ph. et Théo. = Revue des Sciences philosophiques et théologiques ; — R. Sc. Rel. = Recherches de Science religieuse ; — R. Stras. = Revue des Sciences religieuses* de la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg ; — *R. Bén. = Revue Bénédictine ; — Dict. Théo. = Dictionnaire de Théologie catholique ; — Dict. Apol. = Dictionnaire Apologétique de la Foi catholique.*

Nous ne faisons pas figurer dans cette nomenclature les articles qui sont d'un caractère par trop technique.

On remarquera combien la Revue de l'Institut Biblique, *Verbum Domini,* remplit de mieux en mieux le but qu'elle s'est assigné : faire connaître à la généralité du Clergé les conclusions certaines des exégètes de profession. Les articles qu'elle a publiés au cours de l'année 1923 sont plus longs que précédemment, et plusieurs d'entre eux traitent excellemment des questions de théologie biblique particulièrement importantes.

Assyriologie et Egyptologie. — *Israélites en Assyrie, Juifs en Babylonie :* Mgr Gry, *Le Muséon*, XXXVI, 1-2 1923, p. 1-26.

De Cosmogonia babylonica et biblica : Deimel, *V. D.* 1923, p. 155-160.

De decem Babyloniorum regibus ante diluvium regnantibus : Deimel, *V. D.* 1923, p. 215-217.

Recentes effossiones in Ur Chaldæorum : Deimel, *V. D.* 1923, p. 218-220.

Novus textus cuneiformis de Paradiso et de peccato Protoparentum (?) : Deimel, *V. D.* 1923, p. 347-349.

La date de Hammourabi revisée (1947-1905) : Condamin, *R. Sc. Rel.* 1923, p. 84-88.

Regia sepulcra in Ægypto : Mallon, *V. D.* 1923, p. 92-96 et 185-188.

Religio Ægyptiorum, judicium et retributio : Mallon, *V. D.* 1923, p. 252-254.

Anciennes versions bibliques. — *Deux feuilles d'un texte préhiéronymien des Evangiles :* de Bruyne, *R. Bén.* 1923, p. 62-80.

Vetus Romana : d'Alès, *B.* 1923, p. 56-90.

On the date of the Codex Toletanus : Lowe, *R. Bén.* 1923, p. 167-271.

Un manuscrit palimpseste de la Vulgate hiéronymienne des Evangiles : Royet, *B.* 1923, p. 39-58, 213-237, 372-382.

Un Codice carsciunico della Casanatense e la Bibbia araba del 1671 : Vaccari, *B.* 1923, p. 96-107.

Apocryphes. *Ancora l' « Apocryphum Jeremiæ » :* Vaccari, *B.* 1923, p. 312-314.

Evangelia Apocrypha : Vitti, *V. D.* 1923, p. 20-27.

Epistula Apostolorum apocrypha : Vitti, *V. D.* 1923, p. 367-373.

De Beatæ Virginis Annuntiatione juxta Evangelia apocrypha : Vitti, *V. D.* 1923, p. 67-74.

Patrologie biblique. — *S. Irénée : son opinion sur l'Ecriture règle de foi, son canon des Ecritures, son texte et ses citations, son interprétation des Ecritures :* Vernet, *Dict. Théo.* fasc. 58 et 59, col. 2414-2423.

Isaac, juif converti du IVe siècle et l'Ambrosiaster : Bareille-Mangenot, *Dict. Théo.* fasc. 59, 2e partie, col. 1-8.

S. Jean Chrysostome, son opinion sur la Sainte Ecriture et l'usage qu'il en fit : Bardy, *Dict. Théo.* fasc. 62-63, col. 672-673.

Le commentaire de Théodore de Mopsueste sur S. Jean d'après la version syriaque : Vosté, *R. B.* 1923, p. 522-551.

Pélage et le texte de S. Paul : Chapman, *Revue d'histoire eccli.* 1923, p. 24-42.

Hieronymiana, IV. Notes critiques : sur un texte de la lettre à Lœta, n° 1 ; sur une prétendue allusion à S. Jean Chrysostome où Cavallera proposerait maintenant de voir Eusèbe d'Emèse ; sur la date du *De Viris* pour préciser ce qui en est dit dans *S. Jérôme,* t. II, p. 31 : Cavallera, *B. Litt. Eccli.* 1923, p. 298-301.

Une lettre apocryphe inédite de Jérôme au pape S. Damase : Dom Morin, *R. Bén.* 1923, p. 121-125.

S. Jérôme : biographie, œuvres, doctrine, en particulier sur l'inspiration, l'inerrance, l'interprétation des Saintes Ecritures, la nature et l'origine de l'épiscopat : Forget, *Dict. Théo.* fasc. 62-63, col. 894-983.

Il Salterio ascoliano e Giuliano Eclanese : Vaccari, *B.* 1923, p. 337-355.

Isidore de Péluse, sa doctrine sur l'Ecriture : Bareille, *Dict. Théo.* fasc. 59, 2e partie, col. 89-91.

Un rapprochement littéraire entre la vie de S. Siméon le Stylite et les Actes des Apôtres : Huby, *R. Sc. Rel.* 1923, p. 554-556.

La catina græca in Giobbe : Bertini, *B.* 1923, p. 129-142.

Echtheitsfragen bei den exegetischen Schriften des hl. Thomas von Aquin : Pelster, *B.* 1923, p. 300-311.

Fouilles et Géographie biblique. — *Cartes murales pour l'enseignement de l'A. et du N. T. dans les écoles primaires et secondaires :* Brassac, *R. A.* 15 mars 1923, p. 762.

L'année archéologique 1922 en Palestine. Nouvelle classification des antiquités palestiniennes ; organisation des recherches : Vincent, *R. B.* 1923, p. 273-279.

Fouilles américaines à Tell-el-Foul (Gibe'a), Beisan : Vincent, *R. B.* 1923, p. 426-441 ; — Mallon, *B.* 1923, p. 236-240.

Un hypogée juif à Bethphagé : Orfali, *R. B.* 1923, p. 253-260.

Le nouvel hypogée de Byblos et l'hypogée royal de Gézer : Vincent, *R. B.* 1923, p. 552-574.

Naplouse d'après la carte de Madaba : Abel, *R. B.* 1923, p. 120-132.

Topographie des campagnes machabéennes : Abel, *R. B.* 1923, p. 495-521.

La liste géographique du papyrus 71 de Zénon (259 ou 258 av. J.-C.). Cette liste concerne la Palestine que Zénon, fonctionnaire des Ptolémées, parcourait alors en divers sens. (Sur le personnage de Zénon, voir *R. B.* 1920, p. 161-202) : Abel, *R. B.* 1923, p. 409-415.

Historia urbis Jericho : Szczepanski, *V. D.* 1923, p. 27-32, 121-128. (Un article sur la même question avait déjà paru en 1922, *V. D.* p. 278-286).

Herméneutique, théologie biblique, anciens usages. — *Une série de Beth essentiæ méconnus :* Joüon, *B.* 1923, p. 318-320.

Ben « fils de » pour « petit-fils de » : Joüon, *B.* 1923, p. 317.

L'emploi métaphorique des noms de parties du corps en hébreu et en accadien : Dhorme, *R. B.* 1923, p. 185-212. (Cette série d'articles, publiés dans la *R. B.* de 1920-1923, a paru en tirage à part chez Gabalda, 12 fr.).

La valeur de l'article dans le grec biblique : Brassac, *R. A.* 15 août 1923, p. 636-638.

Papyri hebraicæ : Vaccari, *V. D.* 1923, p. 283-286.

A propos d'une nouvelle édition (celle de Cowlen, *Aramaic papyri of the fifth Century*, Oxford, 1923) *des papyrus araméens d'Eléphantine :* Van Hoonacker, *Le Muséon*, XXXVI, 1-2 1923, p. 67-82.

Quelques hébraismes du Codex Sinaïticus de Tobie : Joüon, *B.* 1923, p. 168-174.

Inspiration de la Sainte Ecriture : nom, existence, nature, étendue ; effet principal l'inerrance : Mangenot, *Dict. Théo.* fasc. 56-59, col. 2068-2266.

Interprétation de l'Ecriture : Mangenot-Rivière, *Dict. Théo.* fasc. 58-59, col. 2290-2343.

Matrimonium in Palæstina : Power, *V. D.* 1923, p. 58-63, 117-121. Du même auteur, article sur le même sujet dans *V. D.* 1922, p. 242-246.

De ratione salutandi in Palæstina : Power, *V. D.* 1923, p. 179-184.

Hospitalitatis cultus in Palæstina : Power, *V. D.* 1923, p. 280-283.

Reconnaissance et remerciement en hébreu biblique : Joüon, *B.* 1923, p. 381-385.

II. Ancien Testament. — Pentateuque. — *Pentateuque et Hexateuque :* Höpfl, *Dict. Apol.* fasc. 18, col. 1883-1920.

Le sens de « min » dans le récit de la création : Schepens, *R. Sc. Rel.* 1923, p. 161-164.

« In principio creavit Deus cœlum et terram » : Fernandez, *V. D.* 1923, p. 13-20.

« Factum est vespere et mane dies unus » (Gen. I, 5) : Fernandez, *V. D.* 1923, p. 89-91.

De Gigantibus in sacris Libris : Foschiani, *V. D.* 1923, p. 340-343.

Abraham Patriarcha noster : Hoh, *ib.*, p. 343-346.

An integer Decalogus tribuendus sit Moysi ? Th. Ab. Orbiso, *V. D.* 1923, p. 264-271.

Sacrificium Isaac : Hoeffele, *V. D.* 1923, p. 210-215.

Epoque des Juges et des Rois. — *L'extermination des Cananéens :* Brassac, *R. A.* 1er août 1923, p. 573-574.

Le miracle hébreu, à propos du livre récent de Desnoyers Histoire du Peuple hébreu des Juges à la captivité (cf. *Ami* 7 juin 1923, p. 356-360) : Magnin, *Correspondant* 10 fév. 1923, p. 481-501.

Le royaume d'Israël et de Juda, de la sécession à Omri : Desnoyers, *B. Litt. eccli.* 1923, p. 249-276.

Utrum Judith laudanda sit an reprehendenda ? Meyer, *V. D.* 1923, p. 173-179.

Judith XVI, 15 : Joüon, *B.* 1923, p. 112.

Les Prophètes. — *Pascal et l'argument prophétique :* Jolivet, *R. A.* 15 juillet et 1er août 1923, p. 486-494 et 513-522.

De prophetismo Israelitico : du Mesnil, *V. D.* 1923, p. 113-116 et 147-150.

Le réalisme dans les symboles des Prophètes : Régnier, *R. B.* 1923, p. 383-408.

Isaie : le prophète : sa vie, son milieu, son époque ; son livre, sa doctrine ; la prophétie de l'Emmanuel, le Roi messianique, le Serviteur de Yahveh : Tobac, *Dict. Théo.* fasc. 59, 2e partie, col. 14-79.

Emmanuel : Murillo, *V. D.* 1923, p. 8-13.

Isaie VII, 16 : Condamin, *R. Sc. Rel.* 1923, p. 160-161.

Jérémie : sa vie ; son milieu, son livre ; témoignage de Jérémie sur l'histoire de son temps, ses enseignements doctrinaux : Clamer, *Dict. Théo.* fasc. 62 et 63, col. 842-886.

Sovereignty and Realm in Dan. II, *44 :* Lattey, *B.* 1923, p. 91-94.

La vision de l'épha dans Zach. V, *5 :* Van Hoonacker, *R. Bén.* 1923, p. 57-61 (précise et corrige l'interprétation donnée dans son commentaire des douze Petits Prophètes).

Les Psaumes. — *Commentaires du nouveau Psautier :* Brassac, *R. A.* 15 mars 1923, p. 762-763.

Notes sur le Ps. XLV : Podechard, *R. B.* 1923, p. 28-38 ; *sur le Ps.* LXXIII : p. 238-252.

Les psaumes des Fils de Coré : Calès, *R. Sc. Rel.* 1923 (Ps. XLII-XLIII, p. 66-76 ; Ps. XLIV, p. 153-160 ; Ps. XLV, p. 313-322 ; Ps. XLVI, p. 437-443 ; Ps. XLVII-XLVIII, p. 543-553).

Israelitarum... humilis deprecatio : Zorell, *V. D.* 1923, p. 49-51.

Christi sacram passionem ingressuri ad Patrem oratio, Ps. XV (heb. 16) : Zorell, *V. D.* 1923, p. 81-84.

Pro populi liberatione solemnis gratiarum actio, Ps. LXV (heb. 66) : Zorell, *V. D.* 1923, p. 100-102.

Quam bonus Israël Deus ! Ps. LXXII (heb. 73) : Zorell, *V. D.* 1923, p. 140-143.

Carmen nuptiale canitur Regi Messiæ, Ps. XLIV (heb. 45) : Zorell, *V. D.* 1923, p. 249-252.

« *Deus, judicium tuum regi da,* » Ps. LXXI (heb. 72) : Zorell, *V. D.* 1923, p. 294-296.

« *Memento, Domine, David,* » Ps. CXXXI (heb. 132) : Zorell, *V. D.* 1923, p. 332-335 ; — Fernandez, *V. D.* 1923, p. 225-231.

« *Tu ad dexteram Dei sedes : judex crederis esse venturus,* » Ps. CIX (heb. 110) : Zorell, *V. D.* 1923, p. 353-356.

« *Dies formabuntur et nemo in eis,* » Ps. CXXXVIII (heb. 139), 16 : Zorell, *B.* 1923, p. 315-317.

Textkritisches zum 118 Psalm (heb. 119) : Zorell, *B.* 1923, p. 375-380.

« *Foderunt manus meas et pedes meos,* » Ps. XXI, 17 : Eerenbeemt, *V. D.* 1923, p. 85-89.

« *Divisi sunt ab ira vultus ejus,* » Ps. LIV, 22 : Kroon, *V. D.* 1923, p. 91-92.

« *Qui habitat,* » Ps. XC : Vaccari, *V. D.* 1923, p. 42-48.

Livres didactiques et sapientiaux. — *Ecclésiaste ou Job :* Dhorme, *R. B.* 1923, p. 5-27.

« *Lapides torrentis illi dulces fuerunt* » (Job XXI, 33) d'après la révision faite sur le grec par S. Jérôme de l'ancienne version latine : Abel, *R. B.* 1923, p. 598-601.

« *Septies enim cadet Justus et resurget* » (Prov. XXIV, 16) : Kroon, *V. D.* 1923, p. 335-337.

Navis pelagizans (Prov. XXX, 18) : Vaccari, *B.* 1923, p. 179-180.

Eccli. XXIV, *20 de Beata Virgine :* Vaccari, *V. D.* 1923, p. 136-140.

« *Quasi plantatio rosæ in Jericho* » (Eccli. XXIV, 18) : Vaccari, *V. D.* 1923, p. 289-294.

Epoque post-exilienne. — *La succession chronologique Néhémie-Esdras :* Van Hoonacker, *R. B.* 1923, p. 481-494.

L'âme juive au temps des Perses : Touzard, *R. B.* 1923, p. 59-79.

Bibliographie sur la période machabéenne de l'histoire juive : Brassac, *R. A.* 1er mai 1923, p. 189-191.

III. Nouveau Testament. — *Principales vies de Jésus en français :* Brassac, *R. A.* 1er janv. 1923, p. 439-441.

Editions d'Evangiles pour la propagande : Brassac, *R. A.* 15 août 1923, p. 635.

La traduction du N. T. en français par M. Loisy (louangée bien à tort par le *Journal des Débats* du 19 fév. 1923) : Brassac, *R. A.* 1er juillet 1923, p. 445-448.

Editions d'Evangiles annotés pour Fidèles instruits : Brassac, *R. A.* 15 mars 1923, p. 763.

Die Einheitlichkeit der armenischen Evangelienübersetzung : Merk, *B.* 1923, p. 356-374.

Jean-Baptiste ; son baptême : histoire, nature : Houbaut, *Dict. Théo.* fasc. 62-63, col. 646-656.

Jésus-Christ. — *Jésus-Christ préparé et prédit ; J.-C. et les documents de l'âge apostolique ; J.-C. et la théologie catholique ; J.-C. et la critique ; principales Vies catholiques de J.-C. :* A. Michel, *Dict. Théo.* fasc. 62-64, col. 1108-1411.

Le début du ministère de Jésus en Galilée : Levesque, *R. A.* 15 fév., 1er et 15 mars 1923, p. 587-600, 648-664 et 741-749.

Le ministère de Jésus en Judée et en Galilée : Levesque, *R. A.* 15 sept. 1923, p. 705-715, et 1er octob. 1923, p. 26-33.

Relatio inter humanam Jesu naturam et Spiritum Sanctum : Panadès, *V. D.* 1923, p. 272-280 et 297-301.

De amabili humanitate Christi : Hoh, *V. D.* 1923, p. 143-146 et 165-168.

De Christo in arte dicendi magistro : Hoh, *V. D.* 1923, p. 302-304.

Christus Pastor, Messias et Deus : Bover, *V. D.* 1923, p. 51-58.

Explication de passages évangéliques. — « *Nolite jurare omnino* » (Mt. III, 34) : Olivieri, *B.* 1923, p. 385-390.

« *Caro non prodest quidquam* » (Jo. VI, 64) : Tondelli, *B.* 1923, p. 320-327.

« *Nonne hic est fabri filius ?* » (Mc. VI, 3) : Höpfl, *B.* 1923, p. 41-55.

Cœcus in Jericho sanatur : Fonck, *V. D.* 1923, p. 34-42.

Regnum Christi et regnum Satanæ (Luc II, 14-28) : Fonck, *V. D.* 1923, p. 74-81.

Christus imperat ventis et mari (Mt. VIII, 23-27) : Fonck, *V. D.* 1923, p. 321-328.

Nuntii Johannis (Mt. XI, 2-10) : Fonck, *V. D.* 1923, p. 357-365.

« *Sedebitis et vos super sedes duodecim* » (Mt. XIX, 27-28) : Santos Olivera, *V. D.* 1923, p. 161-165.

« *Nemo potest duobus dominis servire* » (Mt. VI, 24) : Holzmeister, *V. D.* 1923, p. 304-306.

« *Prudentes sicut serpentes* » : Ejarque, *V. D.* 1923, p. 102-108.

Théologie du Nouveau Testament. — *Les Mystères païens et le Christianisme :* P. Mainage, *Correspondant,* 10 avril 1923, p. 52-75.

De mysteriis ethnicis et Mysterio christiano : Médebielle, *V. D.* 1923, p. 241-248.

Le titre « Kyrios » et la dignité royale de Jésus : Cerfaux, *Sc. Ph. et Théol.* 1923, p. 125-153. (Le 1er article sur le même sujet avait paru dans la même Revue en 1922, p. 40 et suiv.).

La forme primitive du Gloria in excelsis : *prière au Christ ou prière à Dieu le Père :* Lebreton, *R. Sc. Rel.* 1923, p. 322-329. (L'auteur opte pour la première alternative).

L'unité dans le Christ : M. d'Herbigny, *Correspondant,* 10 fév. 1923, p. 385-407.

La vie donnée en rançon (Mt. X, 25) : Médebielle, *B.* 1923, p. 3-40.

Les possessions diaboliques dans les Evangiles :

Waffelaert, *Dict. Apolog.* fasc. 19, col. 65-71. (Cf. même *Dict.*, t. II, col. 1460-1464).

La conception du salut d'après les Evangiles synoptiques : Colon, *R. Stras.* 1923, p. 62-92 et 472-507.

Enseignement du N. T. sur la prière : d'Alès, *Dict. Apolog.* fasc. 19, col. 270-272.

La prédestination dans le N. T. : d'Alès, *Dict. Apolog.* fasc. 19, col. 196-204.

De Adventistis : Merk, *V. D.* 1923, p. 315-319.

Le texte « Accipite Spiritum Sanctum » *et le pouvoir de confesser :* Brassac, *R. A.* 15 août 1923, p. 633-635.

L'institution du Sacrement de Pénitence dans le N. T. ; les péchés irrémissibles : blasphème contre le Saint-Esprit, les péchés des fidèles d'après l'épître aux Hébreux, le péché mortel d'après la *Ia Joannis,* la pratique des Apôtres : d'Alès, *Dict. Apolog.* fasc. 18, col. 1756-1763.

Universalismus Evangelii in ævo apostolico : Murillo, *V. D.* 1923, p. 151-155.

Le Christ de l'histoire dans l'œuvre de S. Paul : de Grandmaison, *R. Sc. Rel.* 1923, p. 481-490.

S. Paul et le Paulinisme : Prat, *Dict. Apolog.* fasc. 18, col. 1621-1654.

Paulus et Eucharistia : Lattey, *V. D.* 1923, p. 108-112.

De divinitate Christi juxta B. Paulum : Lattey, *V. D.* 1923, p. 198-206.

De existentia Dei cognita juxta B. Paulum : Lattey, *V. D.* 1923, p. 311-314.

« *Imaginis* » *notio apud B. Paulum :* Bover, *V. D.* 1923, p. 174-179.

Spiritualis Beatæ Mariæ Virginis maternitas in Christo Jesu B. Pauli documentis comprobata : Bover, *V. D.* 1923, p. 307-310.

Le Quatrième Evangile. — *S. Jean, Apôtre et Evangéliste :* Vénard, *Dict. Théo.* fasc. 60-61, col. 537-539.

S. Jean, sa vie, ses œuvres : Pannier, *Facultés catholiques de Lille,* 1923, p. 244-249.

Pour l'historicité du quatrième Evangile : Guenner, *R. A.* 1er août 1923, p. 527-534.

Origine et caractère du quatrième Evangile ; sa doctrine : Vénard, *Dict. Théo.* fasc. 60-61, col. 539-584.

Le Logos d'Héraclite : Lagrange, *R. B.* 1923, p. 96-107.

Vers le Logos de S. Jean, le Logos de Philon : Lagrange, *R. B.* 1923, p. 161-184 et 321-371.

Période apostolique et Actes des Apôtres. — *S. Pierre à Rome :* d'Alès, *Dict. Apolog.* fasc. 19, col. 25-36.

Iter Petri romanum ejusque tempus : Murillo, *V. D.* 1923, p. 168-173.

Neuere Ansichten über die Echtheit der Primatsstelle (Mt. XVI, 17) : Dieckmann, *B.* 1923, p. 189-200.

The Staff of the Apostles : Power, *B.* 1923, p. 241-266.

Pentecoste : Santos Olivera, *V. D.* 1923, p. 132-135.

« *Les Actes des Apôtres* » *d'Alfred Loisy :* Allo, *R. B.* 1923, p. 284-302.

Epitres et Apocalypse. — *Chronologie de S. Paul :* Kugler, *V. D.* 1923, p. 351-352.

« *Justus ex fide vivit* » (Rom. I, 17) : Merk, *V. D.* 1923, p. 193-198, 231-237, 257-264.

« *Justus ex fide vivit* » (Gal. III, 11) : Ruffenach, *V. D.* 1923, p. 337-340.

« *Et semini tuo qui est Christus* » (Gal. III, 16) : Bover, *V. D.* 1923, p. 365-366.

In Rom. v, *15 exegesis logica :* Bover, *B.* 1923, p. 94-96.

Annotationes homeliticæ in I Thess. I, 1-10 : Murillo, *V. D.* 1923, p. 328-332.

Worauf bezieht sich die πρώτη 'απολογία ? (II Tim. IV, 16) : Meinert, *B.* 1923, p. 390-394. (Ce texte viserait la première captivité de S. Paul et non la seconde).

Les épîtres de S. Jean : Vénard, *Dict. Théo.* fasc. 60-61, col. 584-593.

L'épître de S. Jacques : Colon, *Dict. Théo.* fasc. 60-61, col. 260-283.

De regno mille annorum in Apocalypsi : Höpfl, *V. D.* 1923, p. 206-210 et 237-241.

A pretended interpolation in the Apoc. XIV, 4, 5 : Power, *B.* 1923, p. 108-112.

§ 4. — *Ouvrages récemment parus*[1]

Dom Delatte, *Les Epîtres de S. Paul,* t. I. Librairie St-Alphonse, Esschen (Belgique).

Biard, *Les Vertus théologales d'après les épîtres de S. Paul.* Paris, Gabalda.

Lukyn Williams, *Ecclesiastes.* Cambridge, University Press.

The Gospel according to S. Mark d'après *The Westminster version of the Sacred Scriptures.*

Vulliaud, *La Kabbale juive, Histoire et doctrine,* 2 vol. Paris, Nourry.

Griffiths, *The Exodus in the light of the Arcœology.* London, Robert Scott.

Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique avec paradigmes et Index.* Institut Biblique pontifical, Rome, 35, Piazza della Pilotta.

Höpfl, *Tractatus de Inspiratione Sacræ Scripturæ et Compendium Hermeneuticæ Biblicæ Catholicæ.* Rome, Spithœver, 84, Piazza di Spagna.

Jean, *Le milieu biblique avant J.-C.* Tome II : *La Littérature.* Paris, Geuthner.

Loisy, *L'Apocalypse de Jean.* Paris, Nourry, 1923.

LITURGIE

Q. — Je serais bien reconnaissant à l'*Ami* de me tirer d'embarras.

Il s'agit des fêtes dont la solennité est renvoyée au dimanche. Mon prédécesseur à la rédaction de l'*Ordo* les avait rangées en trois catégories, et prescrivait selon le cas : *toutes* les messes de la solennité, excepté la messe paroissiale (schéma I) ; — *deux* messes de la solennité : une chantée et une basse (schéma II) ; — *une seule* messe de la solennité (schéma III).

Or, j'ai sous les yeux cinq *Ordos* de l'année dernière, et il y a entre eux, sur ce point, la plus grande variété. Ainsi, v. g., pour la solennité de la Dédicace des églises, deux de ces *Ordos* prescrivaient une seule messe de la solennité ; deux autres prescrivaient toutes les messes, excepté la messe paroissiale ; enfin un *Ordo* prescrivait deux messes de la solennité.

Je vous envoie ci-jointe la liste des fêtes dont nous avons à faire la solennité dans le diocèse, avec le schéma employé pour chacune d'elles, et je vous serais reconnaissant de me dire s'il y a quelque chose à y modifier.

R. — I. Rien ne s'oppose absolument à ce que, dans l'*Ordo* diocésain dont on vous a confié la rédaction, vous mainteniez la classification des solennités externes adoptée par votre prédécesseur [2]. Toutefois, sur quelques points, des précisions semblent nécessaires.

1o Si l'on excepte pour la France les solennités extérieures de l'Epiphanie, des SS. Pierre et Paul et du Patron principal du lieu, renvoyées d'obligation au dimanche suivant chaque fois que ces fêtes tombent un autre jour que le dimanche, et la solennité extérieure de la Fête-Dieu, qui doit toujours se faire le dimanche dans l'octave de cette même fête (Décret du card. Caprara, 9 avril 1802), il n'est *pres-*

[1] L'indication de ces ouvrages, en cet endroit, est un simple accusé de réception. Nous nous réservons toujours de faire, après lecture, les réserves qui pourraient s'imposer.

[2] On pourrait aussi classer les solennités extérieures soit d'après leur caractère obligatoire ou facultatif, soit d'après l'origine de la concession.

crit [1] nulle part de célébrer la messe des autres solennités transférées : celles-ci, quelles qu'elles soient, demeurent purement facultatives pour les églises auxquelles elles ont été concédées. (S. R. C., 12 févr. 1916, *Dubia,* ad 2 ; cf. Nouv. rubr. du Missel, tit. IV, n. 3).

2° Sauf indult particulier, le fait de chanter un dimanche la messe d'une solennité transférée ne saurait dispenser de la célébration de la messe conventuelle conforme à l'office du jour, là où cette messe est obligatoire. (Nouv. rubr. du Missel, tit. II, n. 11 ; Déclaration du card. Caprara, 21 juin 1804, 2°). Bien plus, le dimanche où a lieu quelqu'une des solennités extérieures prévues uniquement par le décret général de la S. C. des Rites en date du 28 octobre 1913, les églises astreintes à la messe conventuelle ne peuvent, d'après ledit décret (§ I, n. 2), avoir d'autre messe chantée que la messe conforme à l'office occurrent.

3° La défense, stipulée dans le décret général de la S. C. des Rites du 28 octobre 1913, d'appliquer *pro populo* la messe des solennités extérieures autorisées par le même décret [2] ne s'étend pas à celles de ces solennités qui sont aussi mentionnées au titre IV des nouvelles rubriques du Missel. (S. R. C., 16 juin 1922, *Hildesien.*, ad 8) [3]. Elle n'atteint donc pas, entre autres, la messe de la solennité extérieure de la Dédicace de l'église propre.

4° Il conviendrait que la troisième catégorie de solennités, telle que l'a établie votre prédécesseur, fût elle-même subdivisée en deux sections. Dans l'une seraient groupées les solennités exclusivement concordataires, dont l'unique messe doit être chantée (S. R. C., 6 sept. 1890, n. 3735, ad 1), et celles qui leur ont été assimilées dans la suite [4]. L'autre section comprendrait les solennités de 2e classe introduites par le décret général du 28 octobre 1913, et dont la messe peut *ad libitum* être chantée ou simplement lue.

II. — Fixé désormais pour toutes les églises consacrées de France, sauf pour les cathédrales, au 6 novembre (Indult du 14 janv. 1914), l'anniversaire de la Dédicace de l'église propre peut, quand il tombe hors du dimanche, avoir sa solennité extérieure reportée : *a)* soit, en vertu des nouvelles rubriques du Missel (tit. IV, n. 3), au dimanche qui suit immédiatement l'incidence de la fête ; — *b)* soit, en vertu du décret général de la S. C. des Rites du 28 octobre 1913, au dimanche même auquel, antérieurement à ce décret, était attaché en France le susdit anniversaire, c'est-à-dire au premier dimanche après l'octave de la Toussaint. De la solennité ainsi transférée de la Dédicace on est autorisé, sous les réserves ci-dessus précisées au sujet de la messe conventuelle, à célébrer : dans le premier cas, une messe solennelle, ou tout au moins chantée, et une messe basse ; dans le second cas, jusqu'à nouvel ordre, toutes les messes.

Or, en 1922 et en 1923, le premier dimanche après le 6 novembre se trouvait être aussi le premier dimanche après l'octave de la Toussaint [1]. Voilà pourquoi certains *Ordos* ont indiqué, pour ce dimanche, deux messes de la solennité transférée de la Dédicace, tandis que d'autres permettaient toutes les messes de la même solennité.

Quant aux *Ordos* n'autorisant ce jour-là qu'une messe de la solennité extérieure de la Dédicace, nous ne voyons pas de quelle autorité ils pourraient se réclamer pour confirmer leur dire.

III. — La liste des solennités extérieures que vous nous avez envoyée aurait à être complétée. Pourquoi, v. g., n'y pas mentionner la solennité facultative de N.-D. des Sept-Douleurs pour le 3e dimanche de septembre, ni surtout la solennité obligatoire du Patron principal de chaque localité ?

Par ailleurs, la solennité extérieure de sainte Jeanne d'Arc (double de 2e classe) se trouve rangée à tort parmi celles dont on peut célébrer deux messes.

Q. — *L'Ami* pourrait-il me donner le renseignement liturgique suivant ?

En 1924, la solennité extérieure de la Dédicace de l'église est renvoyée au dimanche 9 novembre. Or, ce jour-là tombe la fête de la Dédicace de la basilique du Saint-Sauveur. Comment fallait-il rédiger l'*Ordo* pour la messe de la solennité extérieure ?

R. — Constatons d'abord que, le 9 novembre, le rite double de 2e classe de la fête occurrente ne saurait faire obstacle à la célébration de la messe de la solennité extérieure de la Dédicace de l'église propre. (Nouv. rubr. du Missel, tit. IV, n. 3). Par ailleurs, il n'y a pas identité réelle entre l'objet matériel de cette solennité extérieure et celui de ladite fête ; car elles ont pour but, non pas d'honorer au fond, sous un double vocable, un seul et même mystère, mais de perpétuer séparément le souvenir de deux événements religieux qui sont et demeurent parfaitement distincts, à savoir : la consécration de l'église propre, et celle de l'archibasilique romaine du Saint-Sauveur.

Des messes de la solennité extérieure de la Dédicace permises en vertu soit des nouvelles rubriques du Missel *(loc. cit.),* soit du décret général de la S. C. des Rites en date du 28 octobre 1913 § I, n. 2, chacune [2] comporte le *Gloria in excelsis* et le *Credo.* (Nouv. rubr. du Missel, tit. VII, n. 1 et 3). On devra, le dimanche 9 novembre 1924, y faire la mémoire de la fête occurrente de l'archibasilique du Saint-Sauveur par l'oraison *Deus, qui invisibiliter* [3], puis la mémoire du 22e dimanche après

1 Dans la question à laquelle nous répondons présentement, le mot « prescrire » a vraisemblablement trahi la pensée de notre distingué consultant.

2 On sait qu'en vertu d'un indult du 14 janvier 1914, la messe de ces solennités peut néanmoins être appliquée *pro populo* dans les églises de France où il n'y a qu'une messe.

3 Voir l'*Ami* du 31 août 1922, p. 552 et 553.

4 V. g. les solennités de l'Immaculée-Conception et de la Nativité de la B. V. M., concédées depuis longtemps à certains diocèses.

1 Il en sera de même en 1924.

2 En ce qui concerne le nombre des messes de la solennité extérieure de la Dédicace, voir la réponse à la question précédente.

3 Le fait qu'une rubrique spéciale du Bréviaire et du Missel prévoit l'emploi éventuel de cette oraison pour éviter une répétition, confirme ce que nous avons dit plus haut. S'il y avait identité d'objet, ni l'office ni la messe de la Dédicace d'une église n'admettraient la commémoraison de la Dédicace d'une autre église, et partant il ne serait pas nécessaire de varier l'oraison.

la Pentecôte (*ibid.*, tit. V, n. 3); la préface sera celle de la T. S. Trinité (cf. S. R. C., 17 nov. 1922, *Dubia*, ad 2) [1]; et, pour dernier évangile, on lira celui du dimanche (Nouv. rubr. du Missel, tit. IX, n. 1).

Toutefois, s'il y avait aussi ce jour-là, dans la même église, une messe conventuelle ou chantée conforme à l'office occurrent, la messe chantée de la solennité extérieure de la Dédicace de l'église propre se célébrerait sans aucune commémoraison; on y prendrait la préface commune et le dernier évangile *In principio*. (*Ibid.*, tit. V, n. 4).

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Directoire canonique à l'usage des Congrégations à vœux simples, par Dom P. Bastien, O. S B. — 3e édit. Un vol. in-8 de 416 p., 20 f. — Bruges, Beyaert, 1923.

C'est la troisième édition, soigneusement adaptée au *Codex*, du très estimé, et de tout point très estimable *Directoire* du P. Bastien, canoniste de marque, justement réputé. Le nouveau droit a, de façon assez notable, modifié l'ancien *jus religiosorum*, qu'il a précisé et simplifié, surtout en ce qui concerne la discipline canonique générale des Congrégations à vœux simples. A l'extrême rigueur, le texte des nouveaux canons pourrait suffire, à qui toutefois serait par avance en état de les bien entendre. Mais, outre que plusieurs de ces textes prêtent à des divergences d'interprétation, beaucoup de questions, d'ordre pratique surtout, restent à résoudre, que le nouveau droit n'a pas expressément envisagées, et pour lesquelles, donc, il faut recourir aux enseignements de la théologie morale et des anciens commentaires du droit canonique.

C'est ce qu'a fort bien compris le P. B. et de quoi il est à féliciter. Son *Directoire*, sans être un traité classique proprement dit, et complet, *de Religiosis*, se garde cependant de s'en tenir aux limites étroites du *Codex*. Il a soin d'offrir aux Congrégations religieuses, en même temps que le droit nouveau, un ensemble de renseignements accessoires, qui en font un véritable *Guide pratique*, de la vie religieuse d'abord, bien entendu, et aussi de tout ce qui concerne la fondation, les Règles et Constitutions, les démarches à fin d'approbation apostolique, et, en général, les conditions courantes de la vie organique des Instituts (hommes et femmes) à vœux simples.

Il nous paraît bon de signaler et de recommander aussi ce *Directoire* aux prêtres du clergé séculier; ils pourront à l'occasion y puiser des connaissances utiles pour leurs relations éventuelles avec des Congrégations ou des personnes religieuses. Ils y trouveront même traitées parfois des questions de droit et de morale qui les intéressent tout autant que les religieux. Le P. B. touche par exemple le problème bien connu, et commun, de la *negotiatio* permise ou défendue aux clercs sous forme d'*actions* (n. 520). Il admet l'opinion « large, » qui est aussi la nôtre, sous certaines réserves, néanmoins, auxquelles il aurait pu, à notre avis, ajouter de façon plus expresse que le clerc ne doit « risquer » en « actions » que de l'argent *bien à lui*, absolument *libre*, et dont la perte n'entraînerait point des *per accidens* fâcheux qui, en pareille matière, sont toujours à prévoir.

Pour une 4e édition du *Directoire*, que nous souhaitons, — et il la mérite, — nous demandons à l'auteur de surveiller ou de faire surveiller de plus près par une compétence littéraire française l'allure et la correction de son style, qui laissent de ci de là un peu à désirer. V. g. : « appendice » est du masculin (p. 343, note 1); « la Congr. ne juge pas *de* pouvoir »... *de* est de trop (p. 22, 3e l.). La liste des *errata* aurait pu être allongée. L'auteur est belge, c'est son excuse. Dommage, tout de même, qu'un si bon livre n'ait pas subi une correction typographique plus minutieuse.

Le Temporel des Papes et la Question romaine, par H. Cousin. — Un vol. in-8o de 325 p. — Besançon, 1922.

Le second titre est plus exact que le premier, car c'est là une histoire de la *Question romaine* plutôt que du *Temporel des Papes*. Nous disons cela pour éviter au lecteur la surprise de ne pas trouver dans le livre de M. C. ce que d'ailleurs celui-ci n'entend pas lui offrir: une étude de critique fouillée des origines et des développements historiques du pouvoir temporel des Papes. L'auteur en brosse, il est vrai, à titre d'introduction, une esquisse sommaire indispensable à l'intelligence de la Question romaine; mais ce n'est qu'une esquisse, d'allure plutôt moralement apologétique et oratoire, et non une étude historique *ex professo* et approfondie. La Question romaine y est au contraire traitée (depuis 1848) avec une richesse de renseignements et de conclusions suggestives qui ne laisse à peu près rien à désirer. Le sujet n'est pas nouveau, et Dieu sait ce qu'il a fait couler d'encre et imprimer de plaquettes apologétiques, polémiques aussi, dans les derniers temps du second empire. M. C. n'a assurément pas eu la prétention de le rajeunir, ni d'y ajouter beaucoup d'inédit. N'eût-il que le mérite de tenir l'opinion catholique en éveil sur ce point de la « Question romaine, » ce fort volume, tout plein de saine doctrine et de pensées pieuses, vaudrait la peine d'être recommandé à l'attention des amis du Pape et de l'Eglise. On pourra ne pas goûter toutes les idées de l'auteur, ni partager, telles qu'il les présente, toutes ses espérances; on lui rendra néanmoins cette justice que son livre mérite de prendre rang parmi nos meilleures apologies modernes du pouvoir temporel de la Papauté.

L'Eglise et le problème international, par le R. P. Coulet. — Un vol. in-18 de 248 p., 5 f. — Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris 6e (1923).

Ce n'est pas, à vrai dire, le problème des « nationalités » que pose et résout le P. Coulet dans ses conférences de Bordeaux, aujourd'hui réunies dans le présent volume, mais plutôt le problème des relations normales qui doivent exister entre les peuples, pour le plus grand bonheur de l'humanité. Néanmoins, envisagée sous cet angle « international, » la question n'est pas sans toucher indirectement aux controverses écloses de nos jours, surtout après la guerre, à propos du « nationalisme » et de l'idée de « patrie. » Aussi l'auteur n'a-t-il point manqué de donner, occasionnellement, sur ces points-là, satisfaction à ses auditeurs. Mais son but principal était autre, et, en un sens vrai, plus élevé. Quoi qu'il en soit, au double point de vue de l'histoire et de la sociologie, de la genèse fragmentaire, naturellle ou artificielle, des nations entre lesquelles s'est toujours partagée l'humanité, ce partage existe, a toujours existé, et l'on peut démontrer qu'il existera toujours. C'est donc un fait qui s'impose à l'attention du théologien philosophe, quant à la conséquence inévitable qu'il entraîne, des

[1] Voir l'*Ami* de 1923, p. 27.

relations « internationales. » Le P. C. n'a point de peine à mettre en évidence la fausse conception d'égoïsme et de morale indépendante qui explique dans le passé païen, et aujourd'hui encore, la perpétuelle instabilité de la paix internationale, les conflits insolubles entre peuples, les horreurs de la guerre. Il en irait autrement si les nations, les Etats, admettaient au-dessus d'eux la loi morale, de source divine, qui s'impose à la conscience collective des peuples tout comme à celle des individus ; loi morale de justice et de charité, dont le respect sincère et mutuel couperait court aux aveuglements brutaux de l'égoïsme et de la force. C'est donc, en définitive, à l'Eglise, dépositaire de cette loi morale, naturelle dans son fondement et fortifiée par la révélation, qu'il faut demander, comme l'ont fait les peuples chrétiens du moyen âge, la solution vraie, adéquate, unique, du problème international.

C'est plaisir de suivre le P. C. dans les développements qu'il donne à cette thèse, développements oratoires, bien entendu, puisqu'il s'agit de conférences prêchées, et non d'étude proprement technique, mais qui suffisent néanmoins largement à bien accuser tous les traits essentiels de la doctrine, à réfuter aussi les objections qu'elle soulève. Le style est clair, soigné, élégant même, comme il convient à des pièces de littérature dignes de la chaire en même temps que de l'auditoire auquel elles s'adressent.

Nous félicitons une fois de plus l'auteur de son « œuvre sociale » déjà considérable, et dont, puisque l'occcasion s'en présente, nous rappelons volontiers le détail que voici : *L'Eglise et le problème social, — La doctrine catholique du travail salarié, — La doctrine catholique du Capital, — La doctrine catholique de la Paix sociale, — L'Eglise et le Problème économique, — L'Eglise et le Problème politique.*

La Science mystérieuse des Pharaons, par l'abbé Th. Moreux. — Un vol. in-16 de 250 p., 7 f. — Paris, Doin, 1923.

Science, en effet, que celle-là, où l'on trouve résolus déjà, il y a 6000 ans, certains de nos plus difficiles problèmes scientifiques « modernes ; » et *mystérieuse,* assurément, tant paraît inaccessible pour nous l'explication de ses origines. Après avoir montré quelle science consommée suppose la construction de la grande Pyramide de Khéops, l'auteur fait une incursion à travers l'astronomie des Egyptiens et des Chaldéens, déjà passés maîtres dans l'art de prédire les phénomènes célestes ; chemin faisant, il démontre l'existence d'un peuple inconnu qui aurait inventé les constellations et transmis aux Chaldéens, probablement par une tradition orale, les résultats d'une science extrêmement avancée. Un examen des traditions philosophiques et religieuses conservées chez les différents peuples orientaux, et en particulier chez les Hébreux, conduit aux mêmes conclusions. Et ce qu'il y a de plus surprenant, ce sont les affirmations des peuples antiques sur la Cosmogonie, cette science si ardue qui nous laisse entrevoir le mécanisme de la formation des mondes.

Livre extrêmement curieux, comme on le voit, et écrit avec ce style de vulgarisation clair, tout simple, dont l'auteur nous a donné tant de remarquables échantillons dans ses œuvres précédentes. Si toutes ses conclusions ne sont pas également indiscutables, toutes sont au moins gravement suggestives, et parfois bien troublantes. Pour ne parler que de la grande Pyramide, on n'imagine pas, à moins de l'avoir lu, ce que M. M. y découvre d'applications inattendues, de hautes mathématiques et de géométrie. Chacune, prise à part, pourrait passer pour pure coïncidence de hasard. Ainsi, par exemple, M. M. n'ignore pas qu'il y a une infinité de rapports dont le nombre π peut être le quotient : il suffit de multiplier par 3,1415926535 un chiffre quelconque, qui sera pris pour dénominateur, et de mettre le produit en numérateur. Si donc les deux chiffres pharaoniques 931,22 (périmètre de la base) et 296,416 (le double de la hauteur) donnent le rapport

$$\frac{931.22}{296,416} = 3{,}1415\ldots\ (\pi)$$

cela ne prouve pas absolument que les architectes de la Pyramide aient eu à priori connaissance du rapport de la circonférence au diamètre, ni la pensée de « matérialiser » pour ainsi dire le nombre π dans les proportions géométriques du gigantesque monument. M. M. d'ailleurs en convient. Mais avec lui, l'on ne peut se défendre de trouver singulière cette coïncidence, plus mystérieuse encore si on la joint à tant d'autres, tout à fait troublante, enfin, si on la rapproche de cette autre singularité : l'aire de la section méridienne de la Pyramide est à l'aire de sa base dans le rapport de 1 à π !

Très curieuse, décidément, cette excursion archéologico-scientifique dans le domaine « ésotérique » de la « science mystérieuse des Pharaons, » et d'avant les Pharaons, en compagnie d'un guide aussi compétent et expérimenté que M. Moreux. Avis aux chercheurs et penseurs que ne rebutent point à l'avance les leçons de modestie qu'ils seraient exposés à rencontrer dans l'histoire.

Histoires de catéchisme, par E. Duplessy. — Trois vol. in-12 de 290 p., à 6 f. l'un. — Paris, Téqui.

Au t. I, les Vérités à croire ; au t. II, les Devoirs à pratiquer ; au t. III, les Moyens de sanctification. C'est le plan traditionnel, mais mis en œuvre par M. Duplessy ; et ce nom suffit à dire tout ce que l'on trouvera ici de pratique, de vivant, de pétillant, de neuf surtout et d'original. M. Duplessy s'est interdit de répéter les histoires qui traînent partout et sont connues de tous, sauf quand elles sont tellement adaptées au sujet qu'il est impossible de les taire. Mais, même alors, il les renouvelle, comme il renouvelle tout ce qu'il touche. Ce recueil est le fruit de toute une vie, de trente-cinq ou quarante ans de catéchisme. Il ravira nos enfants. M. Duplessy n'y a pas fait place aux histoires tirées de l'Ecriture Sainte, parce qu'il se propose de les grouper dans un volume à part.

Notions de Sociologie, par A. Lorton. — In-16 de VII-260 p., 5 f. 25. — Paris, de Gigord.

Nous avions de bons, d'excellents ouvrages de sociologie, tels les PP. Antoine et H. du Passage, le P. Belliot, etc., mais volumineux et fort coûteux. Voici un manuel bref qui sera le bienvenu. Il se publie sous le patronage de la *Société d'Education et d'Enseignement ;* il se présente avec une Préface très élogieuse de Mgr Lavallée, l'éminent Recteur des Facultés catholiques de Lyon ; il est un idéal de clarté et de précision. Quatre parties : sociologie économique, sociologie domestique, sociologie politique, enfin la religion, l'art et la science au point de vue sociologique. La sociologie certes n'est pas une science nouvelle ; mais jamais on n'en a tant parlé ; elle a sa place dans l'enseignement primaire même, et il faut que nous en puissions parler avec toute la précision possible. Ceux de nos confrères qui ont dans leurs écoles laïques des instituteurs ou institutrices catholiques. ont pu suivre, ces mois ci, dans le *Bulletin national des membres catholiques de l'enseignement public primaire,* la série de discussions extrêmement intéressantes qui y paraissent sur ces matières. Il ne faut pas que nous prenions à ces questions, qui relèvent de la morale, un intérêt moindre que nos instituteurs.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 19 martii 1924.

Eug. Lindecker, *vic. gen.*

Le gérant : F. Frossard

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

POUR LES PRÊTRES ET LES LAIQUES

Une Vie de Notre-Seigneur
d'après les 4 évangiles.
Un livre substantiel
d'études et de méditation.

L'ÉVANGILE
de Notre-Seigneur Jésus-Christ
Par le R^me Dom DELATTE, Abbé de Solesmes
2 vol. in-8°. Brochés . . . . **30** »

ÉDITIONS MAME TOURS-PARIS

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 399.

Les Maladies de la Cinquantaine guéries par l'ARTÉROGÈNE

Formule du Dr **C. de Caudemberg,** communiquée aux Académies de Médecine et de Sciences de Paris.

Seul véritable spécifique de l'Artério-Sclérose et de ses conséquences :

Hypertension artérielle, maladies du cœur et des vaisseaux, vertiges, asthme, angine de poitrine, anévrisme, etc...

Congestions cérébrales et pulmonaires, apoplexie, hémiplégie, paralysie, œdème, hydropisie, sclérose des centres nerveux et des organes des sens.

Vieillesse prématurée. Le plus puissant éliminateur de l'acide urique.

Lisez les attestations suivantes :

« Versailles, 12 février 1924.

« Monsieur,

« Je vous prie de bien vouloir m'envoyer encore trois boîtes d'Artérogène pour compléter mon traitement de 6 mois. Je suis très satisfait des heureux résultats obtenus depuis les 2 mois que j'emploie l'Artérogène, résultats tout à fait conformes aux indications de votre notice. Il m'est agréable de vous faire connaître le témoignage de mon contentement. Veuillez agréer... etc. »

« Versailles, 27 février 1924.

« Monsieur le Directeur,

« Je vous autorise bien volontiers à rendre publique mon attestation, malgré la répugnance naturelle que l'on éprouve à se mettre en scène, parce que je dois à une attestation de ce genre, celle de M. l'abbé Fourrier, le grand bienfait d'une amélioration inespérée. C'est rendre service à ceux qui souffrent de ce terrible mal de faire connaître votre excellent remède...

« Abbé F. POTTIER, aumônier, 11e Bie de la Porte Verte, Versailles. »

LABORATOIRE DU SUD-EST - NICE - R. C. Nice 11.378

Une boîte : 15 fr. 50 par poste ; 16 fr. 25 contre remboursement. Les 6 boîtes (cure complète) : 90 fr. net.

Il est consenti une remise de 20 0/0 à Messieurs les Membres du Clergé.

VINS MAISON de Ier ORDRE, recommandée par haut Clergé, offre tarif spécial Clergé. Excellents Vins rouges et blancs. Offre situation personne munie références ou parent d'ecclésiastique. — S'adresser **F. LIMOUZY aîné,** prre-viticulteur, **NARBONNE (Aude).** R. C. Narbonne 419

R. C. Seine 1.079

Rhumes . Toux

GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

PULMOSERUM
BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration
Employé dans les Hôpitaux
Recommandé
par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté
par plus de 30.000 Médecins Etrangers
MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir
Le flacon, 8 fr. 80; les 3 flacons, 28 fr.
franco contre mandat
Toutes Pharmacies
BROCHURE SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome . PARIS

VITRAUX **L. BALMET** 108, Cours St-André, GRENOBLE — Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (v. p. 37, n° 21 févr. de l'*Ami*).

M^me DE MAINTENON
LETTRES
à d'Aubigné et à M^me des Ursins

Introduction et Notes de GONZAGUE TRUC.
Orné d'un portrait gravé sur bois par A. OUVRÉ, d'après le tableau de MIGNARD.
Un vol. in-12 de la belle " Collection des Chefs-d'Œuvre Méconnus ", tirage limité et numéroté sur papier pur chiffon. Prix . . . . 12 fr.
En vente dans toutes les bonnes Librairies et aux EDITIONS BOSSARD, 43, rue Madame, Paris-6e

LA NOUVELLE
LIBRAIRIE UNIVERSELLE
18, RUE MABILLON, 18
PARIS 6e
COMMISSION — EXPORTATION
— Chèques Postaux, PARIS 634 62. — R. C. 261.251 —

FOURNIT aussi rapidement que possible TOUS LES OUVRAGES DE LIBRAIRIE qu'on voudra bien lui demander : **Lettres, Droit, Arts, Piété, Sciences, Livres classiques,** etc., etc...

ENVOIE gratis et rapidement aux Lecteurs de l'*Ami du Clergé* un prospectus résumant les avantages qu'elle leur offre.

RÉPOND à toute demande de renseignements.